

REDACTION ET
ADMINISTRATION
28, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les socialistes français contre le projet financier. M. de Valera et le gouvernement britannique. Les prévisions sur le ministère espagnol.

M. Jacquier, rapporteur de la commission des finances de la Chambre française, a terminé son rapport sur le projet de redressement financier du cabinet Chautemps, projet qui comporte treize articles. Le rapport de M. Jacquier rappelle les dangers qui résultent d'un déficit de plus de 6 milliards et de l'équipement progressif de la Trésorerie et insiste sur la nécessité de rétablir l'équilibre intégral.

Le nouveau projet financier compte deux articles particulièrement dangereux pour le gouvernement. L'un était naguère l'article 37, qui provoqua la chute de M. Lamoureux et du ministère Daladier; il devint l'article 6bis, qui valut le même sort à M. Abel Gardey et au ministère Sarraut. C'est aujourd'hui l'article 6 et il est relatif aux fonctionnaires. Bien que le prélèvement qui serait effectué sur les traitements modestes de plus de 12,000 fr. soit très réduit, il reste une question de principe. Si M. Blum ne cède pas, le ministère est condamné.

L'autre article dangereux est le douzième. Il se rapporte à des charges fiscales aggravées et, en particulier, à des suppressions de dégrèvements accordés pendant la période des budgets à excédent de recettes. L'article prévoit que le ministre du budget appliquera ces mesures fiscales par décret. Elles toucheraient tout le monde, certains impôts indirects étant compris dans les mesures prévues.

On n'est guère rassuré sur le sort du cabinet Chautemps, qui défendra demain, jeudi, ce projet financier devant la Chambre. On l'est d'autant moins que le groupe socialiste « orthodoxe » ne lui paraît guère favorable.

Au cours d'une séance de ce groupe tenue hier, mardi, deux courants se sont manifestés : l'un, celui de M. Frossard et de ses amis, favorable à l'adoption de la plupart des dispositions contenues dans le projet; l'autre, opposé au vote de tous les articles. Mais ces deux tendances s'accordent sur deux points : repousser l'article 6 sur le prélèvement des fonctionnaires, et l'article 12, soit les deux articles dont nous parlions tout à l'heure.

En tout état de cause, le budget de 1934 ne sera pas voté cette année, et, selon qu'une tendance ou l'autre l'emportera, la semaine s'achèvera sur la cinquième crise ministérielle de la législature ou bien la reportera à l'année prochaine.

On sait que M. Thomas, ministre des Dominions britanniques, a été prié par M. de Valera, chef du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande, de préciser quelle serait l'attitude anglaise, dans le cas où l'Irlande du sud couperait les ponts avec la Grande-Bretagne. Le ministre britannique a répondu qu'il ne pouvait pas croire que l'Etat libre envisageait une répudiation définitive de ses obligations contractuelles.

Dans son message à M. Thomas, M. de Valera dit notamment ceci : « Le peuple irlandais n'a jamais recherché la qualité de membre du Commonwealth. Son association avec la Grande-Bretagne et le Commonwealth n'a jamais été volontaire. A chaque génération, il a combattu pour défendre son droit d'exister en nation distincte et indépendante et si, parfois, il s'est conformé aux lois britanniques, il ne l'a fait que sous la pression d'une force matérielle écrasante.

« Le traité de 1921 n'impliquait aucun changement fondamental de son attitude. Il ne l'a pas accepté comme règlement final de ses relations avec la Grande-Bretagne et n'a jamais considéré qu'il donnait à la Grande-Bretagne le droit d'intervenir dans son organisation constitutionnelle. »

Dans sa réponse, M. Thomas déclare que le gouvernement anglais accepta le règlement de 1921 uniquement pour mettre fin à une longue période d'hostilité entre les deux pays.

Un autre résultat de ce règlement est que l'Etat libre d'Irlande a bénéficié ces dernières années de notables avantages constitutionnels. Sa position de Dominion jouissant dans le Commonwealth britannique de droits égaux à ceux du Royaume-Uni a été clairement définie.

La réponse rappelle encore que le règlement fut dûment accepté par les élus du peuple irlandais et consacré lors des élections générales. La période de 1921 à 1932 a été marquée par un développement progressif des relations amicales et de la coopération entre les deux pays.

Hier, mardi, aux Communes, M. Thomas a une fois de plus refusé d'envisager l'éventualité d'une rupture juridique et a laissé à l'Etat libre la responsabilité de toute décision que celui-ci croirait devoir prendre. Le ministre a seulement contesté que le lien actuel fût une entrave au maintien des relations amicales entre l'Etat libre et l'Angleterre. Il a, par ailleurs, opposé une fin de non-recevoir à M. de Valera qui avait interprété la communication que lui avait faite le ministre des Dominions comme une affirmation que le gouvernement britannique ne considérerait pas la séparation de l'Irlande du sud de la Grande-Bretagne comme un *casus belli*.

Tous les journaux espagnols commentent avec satisfaction les résultats des élections aux Cortès : ceux de droite parce que leurs partis ont triomphé; ceux du centre et de gauche parce que l'Espagne a démontré qu'elle restait « républicaine ». On se console comme on peut!

Le journal *El Liberal* plaide pour la constitution d'un gouvernement centre-gauche. Les radicaux, écrit-il, ne doivent pas passer à la droite. Ils ne peuvent pas accepter le programme minimum des droites, qui tend à reviser la constitution. « Ils ne peuvent pas non plus se prêter à une collaboration avec des éléments qui ne sont pas monarchistes mais qui ne sont pas non plus républicains. »

On sait de reste que la constitution qu'ont élaborée les Cortès précédentes est, à beaucoup d'égards, un monument d'iniquité qu'il s'agit d'amender au plus tôt.

C'est toujours M. Lerroux, chef des radicaux, qui reste l'homme désigné pour former le prochain gouvernement, après la réunion des Cortès. Mais il ne pourra assumer le pouvoir que grâce au soutien des droites, qui refusent, pour le moment tout au moins, la charge du gouvernement.

Le journal catholique *El Debate* a écrit : « Nous continuons à prôner la constitution d'un gouvernement Lerroux, mais l'aide que les droites auront à lui donner sera beaucoup plus grande que nous le pensions tout d'abord. »

Cela s'explique par le fait que, au début, les chefs de l'Union des droites ne prévoyaient de leur part qu'un soutien parlementaire, mais non une participation à la constitution du nouveau cabinet.

Aujourd'hui, on s'est ravisé. Il semble que les agrariens acceptent d'être représentés au sein du ministère, tandis que leurs alliés de la campagne électorale donneraient au cabinet Lerroux leur soutien à des conditions précises. Une d'entre elles est la révision de la politique antireligieuse. M. Lerroux a reconnu d'ailleurs, après le scrutin du 19 novembre, déjà, la nécessité urgente de cette révision.

Au secours de l'épargne nationale

On nous écrit de Berne :

Une fois de plus, on craignait que le début de la session parlementaire fédérale ne fût marqué d'incidents regrettables. Une fois de plus, la police veillait et les amateurs de scandale en furent pour leurs frais. Tout s'est passé dans le calme. On a pu élire — malgré un mouvement d'opinion qui, sans être aussi fort que celui qui coûta son siège à M. Grimm, il y a quelques années, gagnait chaque jour en importance — un socialiste à la présidence de l'Assemblée fédérale; Nicole a pu reprendre sa place dans une enceinte dont on l'avait exclu pour deux sessions; il a pu amener quelques dizaines de partisans à Berne pour fêter ce retour sans que la quiétude des débats parlementaires en fût le moins du monde troublée.

Et pourtant, le Conseil national s'est attaqué, dès le début de ses travaux, à un objet qui, par son importance et sa nouveauté, doit passionner les esprits. Sans doute la Confédération a-t-elle déjà volé au secours d'un établissement financier en déconfiture. Mais il s'agissait d'une affaire qui intéressait plus particulièrement Genève et on pouvait attribuer ses difficultés à la situation politique de ce canton et à une campagne de presse aussi ardente que peu scrupuleuse.

Dans le cas qui occupe présentement les conseils du gouvernement, il s'agit tout au contraire d'un institut de crédit public qui a étendu ses ramifications dans tous les cantons, sauf quatre et dont le sort intéresse, ont dit les rapporteurs, près d'un demi-million de personnes. C'est dire qu'il n'est presque pas une famille du pays qui ne serait touchée, plus ou moins gravement, par une liquidation de la Banque populaire suisse. Aussi ne faut-il pas s'étonner que personne, qu'il soit de droite ou de gauche, n'ait voulu prendre sur lui de s'opposer d'emblée au projet de renforcement établi par le Conseil fédéral. Certes, plus d'un député donnera son adhésion avec quelque répugnance. A droite, on trouvera des antiétatistes qui ne voient pas sans craintes légitimes l'Etat étendre son empire et son contrôle direct sur des branches de plus en plus nombreuses de l'économie nationale. A gauche, on ne se résignera pas facilement à remédier aux aventures que certains financiers, plus maladroits que mal intentionnés, font courir aux deniers des épargnants.

Toujours est-il qu'on ne peut pas, au nom d'une doctrine ou d'une attitude politique, compromettre sans espoir de retour le résultat des efforts patients d'une quantité de petits épargnants ou exposer des débiteurs à un remboursement immédiat qu'on exigerait d'eux en cas de liquidation. Il est déjà assez difficile d'assister à la réduction de moitié de la valeur des parts sociales que leurs porteurs, ainsi que le faisait remarquer le rapporteur français, M. Rais (Neuchâtel), considéraient comme des valeurs aussi sûres que des obligations.

Ceci explique que le débat général ait été aussi court. Il n'a pris qu'une matinée et cinq orateurs seulement prirent la parole. Et on n'a discuté que de la fin dernière de l'intervention de la Confédération. D'un côté, les députés des groupes nationaux considèrent la participation de l'Etat comme une affaire d'un caractère purement provisoire. La Confédération prêtera 100 millions. Elle obtiendra la majorité dans les conseils de la banque. Elle l'aidera à passer un mauvais pas. Mais cette tutelle ne durera qu'autant qu'elle sera nécessaire. A mesure que la banque fera des bénéfices, elle aura la faculté de rembourser à la Confédération son apport d'argent frais, jusqu'au jour où, complètement assainie, elle pourra voler de ses propres ailes et fonctionner selon les formules de l'économie privée.

Il est certain, d'autre part, que l'action de l'Etat ne peut pas se borner à cette aide toute financière et à ce contrôle provisoire. Pour prévenir le retour d'événements semblables, les conseils législatifs devront être saisis aussi vite que possible — probablement à la session de printemps — de deux projets de loi : l'un sur le contrôle des banques, l'autre sur la garantie des dépôts d'épargne. Ce faisant, l'Etat restera dans son rôle d'arbitre et d'ordonnateur. On ne lui imposera pas des tâches auxquelles il est mal préparé. Mieux encore, on évitera des déconfitures qui aboutissent toujours à une socialisation des pertes plus ou moins déguisée.

L'attitude des socialistes est toute différente. Ils pensent que l'occasion leur est donnée de

réaliser une réforme qu'ils réclament depuis longtemps : l'étatisation des banques. Ils considèrent que l'intervention de la Confédération dans l'administration de la Banque populaire suisse doit constituer une première étape dans cette voie. Aussi, M. Grimm, qui parla en leur nom mardi matin, a-t-il proposé qu'on négociât la transformation de cet établissement de crédit public en une « banque fédérale des arts et métiers et des classes moyennes avec prépondérance financière de la Confédération ». Et il ne cacha pas qu'il espérait que cette mesure s'étendrait à d'autres maisons, au gré de déconfitures qu'il escompte non sans un secret plaisir.

Cette attitude n'a rien de bien nouveau. Outre qu'elle permet aux députés d'extrême-gauche de faire de la propagande pour leur doctrine, elle les autorisera à repousser les propositions du Conseil fédéral, quand leurs suggestions auront été repoussées. Ils pensent sortir ainsi indemnes de ce débat, ayant pour eux l'apparence d'avoir défendu les droits de la classe moyenne et celle, non moins importante aux yeux de leurs troupes, de ne s'être pas ralliés sans protestations aux solutions préconisées par les groupes nationaux.

Conseil national

Séance du 5 décembre

Le sauvetage de la Banque populaire suisse

Après l'exposé des rapporteurs, la discussion est ouverte.

M. Grimm estime que la Banque populaire a négligé ses devoirs. Le Conseil fédéral, de son côté, a beaucoup trop tardé avec le contrôle des banques. La banque n'a pas su adapter son organisation au cadre nouveau de ses affaires internationales. Il y avait un contact insuffisant entre les succursales, qui ne savaient guère ce qui se passait à la direction générale. Des fautes personnelles ont été commises.

Les pertes remontent à plusieurs années. Pourtant, les administrateurs affirmaient que la situation était parfaitement saine. Les délégués ont été faussement renseignés par les administrateurs. Ceux-ci ont trompé sciemment leurs clients. Cela provoque une méfiance qui se reporte maintenant à d'autres banques.

M. Musy affirmait ici-même que nos banques méritent une entière confiance. M. Schüpbach, administrateur, a été obligé de reconnaître lui-même qu'il avait été trompé.

Un moratoire ébranlerait plus fortement encore la confiance. Il n'y a pas d'autre forme d'aide que celle proposée par le Conseil fédéral. Son but est de restaurer la confiance. La question est de savoir si ces 100 millions seront suffisants.

Les experts font plusieurs réserves, notamment qu'il n'y ait pas de changements importants dans l'économie générale et les conditions politiques.

On n'a donc pas pu donner des garanties absolues que les 100 millions de la Confédération seront suffisants.

Les socialistes demandent des mesures plus étendues que celles de la commission. Il est nécessaire de procéder rapidement et sans ménagement à l'enquête sur les responsabilités. Il faut procéder aussi à une réorganisation complète de la banque. Le Conseil fédéral doit avoir la majorité à l'assemblée des délégués et au conseil d'administration.

Les socialistes proposent que la Banque populaire soit transformée en Banque fédérale des arts et métiers avec prépondérance financière de la Confédération.

M. Roth (Berne), socialiste, proteste contre les procédés des administrateurs qui ont recommandé des actions d'une société financière à un moment où ils savaient que ces titres étaient effectivement privés de leur valeur. Il demande que les acheteurs soient dédommages.

M. Muller (Saint-Gall), conservateur, s'exprime dans le même sens que les rapporteurs.

M. Siegenthaler (Berne), paysan, déclare que son groupe votera l'entrée en matière.

M. Schmid (Argovie), socialiste, critique la politique d'exportation financière de la haute finance. Il faudra prendre des sécurités à cet égard.

La Banque populaire doit se limiter aux affaires intérieures, il faut avant tout rétablir la confiance détruite par les affirmations mensongères de certains administrateurs.

La discussion est interrompue.

M. Schüpbach, radical, est élu vice-président du Conseil national par 99 voix sur 145.

M. Studer, nouveau député conservateur lucernois, est assermenté.



M. JEAN HUBER, DE SAINT-GALL
président du Conseil national

Séance de relevée

La Banque populaire suisse

Le Conseil reprend la discussion de la participation de la Confédération au capital de la Banque populaire.

M. Musy, chef des finances, expose que la Confédération ne peut admettre l'idée d'une liquidation d'une banque où l'épargne suisse a déposé plus de 900 millions, la Banque a remboursé au public 500 millions. La Banque a besoin de 132 millions pour se renflouer. Elle puisera dans les réserves 42 millions. Pour les 93 millions restants, il faut les prélever sur le capital social, réduit de 50 %.

L'essentiel est de faire renaître la confiance. Il faut la collaboration des déposants et des sociétaires. La tranquillité et le calme doivent renaître. Hier, il y a eu 60 carnets d'épargne nouveaux à la Banque. On a versé plus d'un million sur les comptes courants. La participation de la Confédération et la réorganisation sont de nature à rendre la confiance.

Le problème est d'ordre psychologique. Depuis lundi, on constate une forte accalmie dans les succursales de la banque. Il faut qu'on puisse reconstruire dans une atmosphère favorable.

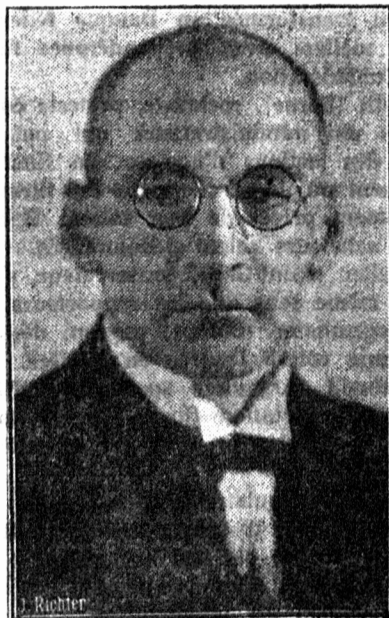
Il y a un intérêt général au point de vue de notre crédit à faire savoir que nous sommes des gens de confiance. Si notre crédit était ébranlé, il y aurait des « run » sur les autres banques. Le « run » est aussi dangereux s'il est justifié que s'il est injustifié. On discuterait alors notre franc, qui est solide. Ce sera une œuvre de sagesse et de solidarité que d'accepter le projet du Conseil fédéral.

Le passage à la discussion des articles est voté à une majorité évidente. L'article 1^{er} porte que la Confédération participe pour cent millions au capital de la Banque populaire.

M. Reinhardt (Berne), socialiste, propose l'article suivant : « Le Conseil fédéral engagera des négociations en vue de transformer la Banque populaire suisse en une banque fédérale des arts et métiers et des classes moyennes avec prépondérance financière de la Confédération. »

M. de Murali (Vaud), libéral, a vainement cherché l'aide de l'Etat pour la Banque de Montreux. Il votera néanmoins le projet, mais propose que l'apport de fonds de la Confédération prenne une position privilégiée. Il demande que les parts sociales de la Confédération bénéficient de la priorité. L'intérêt public exige ces sûretés. On a trouvé étrange que le capital nouveau de la Confédération soit mis sur le même rang que celui de la Banque populaire.

M. Pfister (Saint-Gall), radical, rapporteur, dit que le sauvetage de la Banque populaire est urgent. Il n'est pas possible de discuter aujourd'hui l'idée de M. Reinhardt. Il faut, du reste, que la Confédération ait la possibilité de se retirer de la Banque populaire lorsqu'elle aura rempli son rôle.



M. STUDER
nouveau conseiller national de Lucerne

M. Musy combat également cet amendement qui pose le principe de la Banque d'Etat fédérale. La Banque populaire ferait une concurrence très forte aux banques cantonales. Il combat aussi le point de vue de M. de Murali. En créant un capital privilégié, on laisserait subsister la méfiance des porteurs de parts, c'est-à-dire la meilleure partie de la clientèle de la Banque.

M. Tschumi (Berne), paysan, combat également la proposition de Murali.

M. Schmid (Argovie), socialiste, estime que la confiance ne reviendra que si le public sait, par le nom même de la banque, que celle-ci est étatisée.

Les amendements Reinhardt et de Murali sont repoussés.

Les porteurs de parts sociales de la Banque ont demandé que leurs créances fussent privilégiées. Les rapporteurs proposent de rejeter cette demande.

M. Farbstain (Zurich), socialiste, propose à l'article 2 qu'on procède au renouvellement immédiat des organes administratifs de la Banque.

M. Bossi (Grisons), conservateur, propose de biffer la disposition accordant au Conseil fédéral le droit d'approuver les comptes annuels et la gestion de la Banque. La Confédération assume ainsi une responsabilité trop dangereuse.

M. Pfister (Saint-Gall), radical, déclare que cette disposition est précisément de nature à restituer la confiance.

M. Farbstain retire son amendement, ainsi que M. Bossi. L'article 2 est adopté.

Les articles 3, 4, 5, 6 et 7 sont adoptés sans débat et l'ensemble est voté par 85 voix sans opposition.

La séance est levée à 7 heures 30.

Conseil des Etats

Séance du 5 décembre

Le Conseil aborde l'examen du budget de la Confédération pour 1934.

Le budget prévoit un déficit de 8,3 millions.

La commission exprime le vœu qu'on renonce pour le moment à toute augmentation du personnel de la Confédération et qu'on poursuive à tout prix l'amortissement de la dette.



M. ANTONIO RIVA
président du Conseil des Etats

La commission recommande l'entrée en matière et on passe à l'examen des chapitres du budget. Toute la partie des recettes, qui se chiffrent au total par 422,4 millions, est approuvée sans débat.

M. Bosset critique certaines dépenses administratives.

M. Wettstein (Zurich), radical, demande qu'on porte de 24,000 à 27,000 fr. et de 14,000 à 15,750 fr. les subventions pour le glossaire des patois.

Cette proposition est repoussée par 32 voix. Une proposition de M. Mouttet (Berne), radical, d'augmenter les subventions pour l'assistance des Suisses rapatriés et des Suisses tombés dans le besoin à l'étranger est également repoussée.

Séance levée.

La défense contre les gaz

Hier, mardi, a eu lieu au palais fédéral une conférence de la commission fédérale pour la protection contre les gaz.

Il ressort des délibérations de cette commission que le bureau d'études, dépendant de la Confédération et existant depuis une demi-année à Berne, a terminé ses travaux préliminaires et est en mesure de se mettre à disposition des autorités et du public. Ce bureau va se mettre en relations avec les différents cantons afin de préparer les mesures d'organisation.

Le déficit de Bienne

Le budget de la commune de Bienne prévoit, pour l'année 1934, 10,412,100 francs de dépenses et 8,585,187 francs de recettes, soit un excédent de dépenses de 1,826,913 francs.

Encore l'assemblée des délégués de la Banque populaire suisse

Le comité de défense des intérêts des sociétaires de la Banque populaire suisse a adressé aux Chambres fédérales une requête demandant que la part de bénéfices futurs qui resterait après dotation de la réserve et distribution d'un dividende de 4 % soit employée d'une des trois façons suivantes : 1^o allocation d'un bonus aux anciennes parts sociales ; 2^o alimentation d'un fonds de réserve destiné à la reconstitution de ces parts ; 3^o allocation d'un intérêt aux bons de jouissance.

La condition essentielle est que la Confédération veuille bien se contenter d'un intérêt de 4 % pour les cent millions qu'elle engage dans la banque.

A l'assemblée des délégués de samedi, d'après le compte rendu très détaillé de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, le premier rapporteur, M. Henggeler, de Zurich, a constaté que des directeurs généraux Steiger et Hirs n'occupaient leurs fonctions que depuis l'an dernier et qu'une série de conseillers d'administration exerçaient leur mandat de fraîche date.

M. Steiger était directeur à Zurich. Il avait pris position contre la gestion de l'ancien directeur et avait même publié ses critiques en brochure.

M. Hirs était chef de l'inspection.

M. Henggeler a proposé de confier l'enquête sur les responsabilités à M. l'ancien juge fédéral Ostertag et à M. le conseiller national Guntli, de Saint-Gall.

Il serait piquant que M. Guntli, qui est président du parti conservateur suisse, fonctionnât comme enquêteur sur les faits et gestes d'une entreprise dont le conseil d'administration compte parmi ses membres M. Schüpbach, président du parti radical suisse.

M. le colonel Schweighauser a mis particulièrement en cause le directeur général Stadlin. M. Stadlin est un personnage qui fut déjà très discuté autrefois, au double point de vue politique et financier. Il a laissé à Zoug, où il dirigeait le parti radical, un fâcheux souvenir.

M. Schweighauser a constaté que la direction générale et le conseil d'administration éludaient les questions qui leur étaient posées par les délégués sur l'état des affaires, les pertes, les traitements des directeurs. Il n'y a pas plus de deux ans, le directeur Stadlin affirmait hardiment que le fonds de réserve suffisait à faire face à toutes les pertes.

M. Grossmann, de Zurich, a également désigné M. Stadlin comme le principal responsable. A l'encontre de M. Henggeler, M. Grossmann a fortement chargé aussi M. Steiger, qui n'aurait pas dû, dit-il, accepter les fonctions de directeur général s'il estimait l'affaire mal conduite.

M. Grossmann a révélé qu'on avait fait pression sur lui pour l'empêcher de parler dans une assemblée d'il y a deux ans.

M. Hirs, directeur général, a appris à l'assemblée que les experts avaient accompli leur tâche en un seul jour.

M. Reinert, de Soleure, a constaté que la malheureuse révision de statuts de 1927 avait, en fait, remplacé le conseil d'administration par une administration composée de la direction et d'un comité de direction. On trouvait alors que le conseil d'administration était un rouage trop massif.

Lors du krach de la Société de meunerie, le conseil d'administration avait institué de son chef une commission d'enquête.

M. le conseiller national Schüpbach, membre du conseil d'administration, a tenu à dire que les membres de ce conseil ne touchaient pas plus de 500 fr. par an, depuis qu'il en faisait partie (1931).

M. Schüpbach a publié dans quelques journaux une déclaration dont il est intéressant de citer quelques passages.

« Au printemps de 1931, dit M. Schüpbach, l'assemblée des délégués m'élut au conseil d'administration. A cette époque, les opérations qui nécessitent aujourd'hui une réorganisation de la banque étaient déjà faites. Mon élection avait été effectuée pour un an. Avant l'expiration de cette année, c'est-à-dire le 13 mars 1932, j'écrivis la lettre suivante au président du conseil d'administration :

« Lorsque on me demanda en 1930, si j'accepterais une élection comme membre de la commission bancaire de Berne, on ne m'a aucunement indiqué que la Banque populaire suisse présentait des risques dépassant la normale. Au contraire : la situation de la banque m'a été exposée de source compétente comme excellente. De même, lorsqu'on m'offrit au printemps dernier d'entrer au conseil d'administration, aucune orientation quelconque ne fut faite.

« Au cours de la première séance du conseil d'administration à laquelle j'assistais — c'était au mois de mai 1931 — je vis pour la première fois les dangers existants. Depuis ce temps, je ne puis me défendre du sentiment qu'un tort m'avait été causé, et ce sentiment m'empêche de poursuivre toute collaboration au sein des autorités de la Banque populaire suisse. Je dois, en conséquence, vous prier, de prendre connaissance que je ne puis pas accepter une réélection

comme membre du conseil d'administration et que je démissionne aussi comme membre de la commission bancaire de Berne, à la fin de ce mois.

« Ma décision était déjà prise dès la première séance du conseil d'administration. Afin d'éviter une sensation, j'ai attendu la date de l'expiration de ma période administrative. »

« Comme, au cours de l'automne de l'année 1931, une vive agitation s'empara des créanciers de la Banque populaire suisse, agitation qui, à la moindre occasion, menaçait de nouveau d'éclater, le conseil d'administration et la direction générale me prièrent instamment de ne pas insister sur ma démission, car par celle-ci, la Banque pourrait encore subir de plus lourdes pertes. D'autres personnalités auxquelles le sort de la Banque populaire tenait au cœur se joignirent aux efforts des autorités de la banque.

« C'est ainsi que j'ai accepté de rester à mon poste et que j'ai servi les intérêts de la banque dans la mesure de mes forces. »

La Banque de Genève

Les avocats des inculpés dans l'affaire de la Banque de Genève, convoqués par le vice-président de la Cour de justice, examinent l'éventualité d'un recours en cassation et d'un recours en nullité de procédure. Les inculpés subiront le 18 décembre l'interrogatoire général prévu par la loi de procédure pénale. Ils devront, dans les cinq jours qui suivent, faire leurs déclarations de recours au greffe de la Cour de justice.

Armée suisse

Les écoles militaires en 1934

En septembre auront lieu les manœuvres de la 3^{me} division renforcée de troupes d'armée. Les manœuvres seront dirigées par le colonel-commandant de corps Wille, nommé récemment commandant du 2^{me} corps d'armée. Avant les manœuvres, les officiers supérieurs et les officiers d'état-major participeront à des exercices.

Dans les autres divisions, les cours de répétition auront lieu selon le programme fixé en 1931 pour la période 1932-1935, c'est-à-dire comme suit :

1^{re} division : manœuvres et exercices d'état-major, comme pour la 3^{me} division et avant cette dernière. Les manœuvres seront dirigées par le colonel-commandant de corps Guisan.

2^{me} division : cours de détails par régiment et troupe détachée, avec cours tactique I et cours pour retardataires.

4^{me} et 5^{me} divisions : cours de répétition par détachements, auxquels seront adjointes les brigades d'infanterie de campagne avec armes spéciales. Les troupes de montagne seront mobilisées par régiments.

6^{me} division : cours de répétition par division avec exercices et cours tactique II. Toute la division sera mobilisée, à l'exception des troupes de montagne. Ces dernières auront leur cours avec l'artillerie, par brigade.

NECROLOGIE

Le poète Stefan George

A Locarno, est décédé le poète allemand Stefan George, qui était avec Rilke et Hofmannsthal un des trois princes de la poésie allemande contemporaine.

Stefan George laisse des œuvres d'une inspiration splendide et d'une beauté parfaite : *Hymnen, Bücher der Hirten, Sagen und Sänge, Hängende Gärten, Das Jahr der Seele et Der Teppich des Lebens und die Lieder von Traum und Tod*, qui est un des chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Rabais des tarifs de chemins de fer en Italie

Le ministère des communications à Rome a prorogé jusqu'au 30 septembre 1934 les réductions et faveurs suivantes pour les étrangers qui se rendent en Italie :

1^o Pour les voyages aller et retour, réduction de 50 % pour les particuliers et de 70 % pour les groupes d'au moins vingt-cinq personnes. Les billets auront une durée de trente jours ; ils pourront être prorogés d'autant aux conditions ordinaires ; ils donneront droit à un nombre illimité d'arrêts intermédiaires, sans formalité. On pourra sortir de l'Italie par une ligne et une station autres que celles choisies pour l'aller. Ces réductions ne s'appliquent pas aux localités pour lesquelles existent déjà ou s'accorderont d'autres réductions qui donnent droit à des faveurs spéciales.

2^o Réduction de 30 % sur les billets circulaires en Italie (lesquels comportent déjà une réduction moyenne de 20 %) et sur les billets de libre circulation.

Toutes ces réductions seront aussi applicables aux Italiens résidant à l'étranger, à condition de rester au moins six jours en Italie.

Les billets seront délivrés sur présentation du passeport qui servira, durant le voyage, comme document d'identification personnelle et comme preuve des droits à la réduction.

Les prêtres catholiques arrêtés en Bavière

Une visite au siège central des « Allemands catholiques »

Berlin, 2 décembre.

Au N° 6 de la Brückenallee, où je suis allé tant de fois prendre des renseignements auprès de M. Vockel, la concierge m'apprend que l'appartement occupé autrefois par le parti du Centre n'est toujours pas loué. De grandes affiches, oubliées, de la campagne électorale, sont collées aux fenêtres, dont l'une, brisée, laisse entrer le vent.

Pendant plusieurs jours, il m'a été impossible de vérifier les bruits qui courent sur la situation faite au clergé catholique en Bavière. J'ai téléphoné à d'anciens parlementaires centristes. Personne n'a répondu; la plupart, d'ailleurs, ont changé d'adresse.

Finalement, on m'a conseillé de m'adresser au « Bureau Pape ». Là, on m'a dit d'aller voir la Ligue des Allemands catholiques (organisation des catholiques hitlériens. *Réd.*)

Je viens de causer longuement avec une personnalité très en vue de cette association. C'est le seul organisme catholique, paraît-il, autorisé par le gouvernement. D'ailleurs, créé par M. Hess, l'ami de Hitler et son représentant à la tête de l'organisation nationaliste-socialiste, c'est une émanation du parti et mon interlocuteur ne fait aucune difficulté pour en convenir. « Nous sommes, pour ainsi dire, les agents de liaison entre le parti nationaliste-social et l'Eglise catholique. »

— Vous sauvegardez les intérêts catholiques ? — Je ne dirais pas cela. Il n'y a plus de représentation des intérêts catholiques proprement dite. A quoi bon, d'ailleurs ? Notre association se ramifie à travers l'Allemagne. Nous ne nous adressons pas à la foule; j'ai soin de le préciser. Ce que nous recherchons, c'est l'adhésion individuelle. Nous avons des représentants dans toutes les grandes villes et nous sommes entrés en relations avec tous les évêques. Voici notre programme. » Et mon interlocuteur de me passer une feuille avec, en tête, une croix gammée.

C'est un jeune homme, d'une jeunesse déconcertante. Il peut avoir à peine 25 ans et il exerce des fonctions que remplissaient autrefois des hommes de 60 ans. « Ce n'est pas toujours facile », dit-il en souriant. « Je viens de voir l'évêque de Breslau qui a 72 ans. Comment toujours trouver les mots qu'il faut pour parler à des prêtres de son âge ? Beaucoup de vieillards ne peuvent pas s'habituer aux temps nouveaux. Quand on leur demande de faire un tour sur eux-mêmes de 180 degrés, souvent, le souffle leur vient à manquer. »

— En somme, le protestantisme est bien plus près de l'Etat actuel que le catholicisme ?

— Non, j'estime que c'est le contraire. L'Eglise protestante n'avait pas conclu de coalition avec les socialistes, c'est vrai, et c'est pour cela que la lutte a été menée contre le catholicisme politique. Mais il y a beaucoup de ressemblance entre le nationalisme-social et le catholicisme, au moins quant à la discipline et à la hiérarchie. C'est le même principe d'autorité. Le protestantisme est libéral. C'est pour cela qu'il se trouve actuellement en plein processus de désagrégation. Hitler, en exigeant l'introduction du principe d'autorité dans l'Eglise protestante, a fait nommer un évêque d'empire. Par principe, l'évêque devrait être infaillible. Où en allons-nous venir ? Des protestants m'ont dit eux-mêmes que nous allons vers une « recatholicisation ». S'il y a moins de catholiques dans le parti que de protestants, c'est que l'Eglise leur avait défendu d'en faire partie. L'interdiction étant levée, la proportion sera rétablie.

— Et que se passe-t-il à Munich ?

— En Bavière, nous rencontrons des difficultés auxquelles nous ne nous heurtons nulle part ailleurs. Je me demande à quoi cela tient. Peut-être à ce que le parti catholique s'identifiait entièrement avec celui des populistes bavarois, alors qu'il y avait, en Prusse, en dehors du parti du Centre, des catholiques appartenant à tous les partis.

— Savez-vous qu'on raconte que 300 prêtres catholiques ont été arrêtés à Munich ?

— Le chiffre est moins élevé ou bien il représente le total des prêtres emprisonnés. La police secrète de l'Etat m'a mis au courant. Eh bien, je dois dire que, après avoir examiné les différents cas, nous autres, Allemands catholiques, nous ne pouvons que souscrire à l'action entreprise par M. Siebert, président du gouvernement bavarois. Ce n'est pas pour avoir tenu des propos sur la vie dans les camps de concentration que ces prêtres ont été emprisonnés. Ils ont voulu brouiller l'Etat avec l'Eglise. Ils ont fait pis que cela.

— Mais quoi ?

— Je ne peux pas vous le dire encore. On m'a demandé de n'en rien divulguer. Tout ce que je puis vous dire pour l'instant, c'est que des raisons très, très graves ont motivé ces arrestations. C'est beaucoup dire lorsque je vous dis que, en connaissance de cause, je les approuve. Revenez me voir demain ou après-demain; je vais essayer de vous donner des détails accablants.

— Est-il vrai que M. Siebert, président du gouvernement bavarois, avait l'intention de faire arrêter le cardinal Faulhaber ?

— Cela, je puis le démentir de la façon la plus

formelle. Le cardinal Faulhaber est très positif à notre égard.

— En persécutant des prêtres, vous faites des martyrs !

— De deux maux, il faut choisir le moindre. Si nous laissons agir ces hommes en silence, leur œuvre de destruction serait plus efficace que le bénéfice moral qu'ils retireraient de leurs persécutions.

Voilà comment raisonne un membre en vue de l'Association des Allemands catholiques (ici, « catholique » est un adjectif, notez-le bien !). J'ai pensé que cela devait vous intéresser à titre documentaire. On m'a annoncé des « révélations » pour après-demain. Je brûle de vous les faire connaître. W. Duesberg.

AUTOUR DU DÉSARMEMENT

Paris, 5 décembre.

M. Paul-Boncour, ministre français des affaires étrangères, a reçu M. Brătianu, ministre des finances de Roumanie, puis M. Henderson, président de la conférence du désarmement, et a ensuite offert un déjeuner en l'honneur de ces deux personnalités.

Paris, 6 décembre.

M. Paul-Boncour a reçu de nouveau, entre 17 et 18 heures, M. Henderson. Un communiqué a été publié affirmant que les deux interlocuteurs ont été d'accord pour constater l'utilité du travail accompli par les comités de Genève.

M. Henderson s'est enquis des vues françaises sur la question des garanties d'exécution à prévoir dans la convention. M. Paul-Boncour lui a fourni les renseignements qu'il souhaitait d'obtenir.

Enfin, le ministre des affaires étrangères s'est entretenu avec M. Henderson des conversations qui se poursuivent par la voie des chancelleries, et dont, aux termes de la décision prise par le bureau de la conférence, le président doit être informé.

Paris, 6 décembre.

Après les entretiens qu'ont eus hier MM. Paul-Boncour et Henderson, les informations parues de différents côtés sur une évolution quelconque du point de vue français s'avèrent sans fondement. La position française n'a pas changé à l'égard des travaux de la conférence du désarmement.

Paris, 6 décembre.

Au congrès radical-socialiste de Vichy, un délégué avait rapporté un bruit d'après lequel une grande maison française aurait fourni des tanks à l'Allemagne, par l'intermédiaire de la Hollande. Le ministre de la guerre vient de déclarer qu'aucun matériel de guerre ne peut être exporté sans une autorisation du gouvernement, qu'aucune autorisation de ce genre n'a été donnée à la maison visée et qu'il n'est pas à la connaissance du gouvernement qu'une exportation de ce matériel ait été faite sans autorisation.

L'Eglise et la politique en Autriche

Vienne, 6 décembre.

Le club chrétien-social a tenu hier, mardi, une séance à laquelle assistait le chancelier Dollfuss. Au cours de cette séance, a été faite une communication extrêmement importante. En effet, la conférence des évêques catholiques autrichiens a décidé de ne plus donner et de retirer temporairement le consentement épiscopal nécessaire pour l'exercice d'un mandat politique. Les membres du clergé qui possèdent un mandat de conseiller national, de conseiller fédéral, de député à la Diète, de conseiller de province, de conseiller communal ou de membre d'une commission communale, sont invités à déposer leurs mandats avant le 15 décembre courant.

Parmi les ecclésiastiques touchés par cette mesure se trouvent cinq membres du Conseil national, trois membres du Conseil fédéral (Chambre haute), un membre de la Diète viennoise, un membre de la Diète de Basse-Autriche et l'adjoint du *Landeshauptmann* de la Basse-Autriche.

Selon les déclarations faites parmi les milieux chrétiens-sociaux bien renseignés, l'autorité ecclésiastique juge inopportun que les prêtres fassent de la politique active dans un sens ou dans un autre.

Le duc de Wurtemberg emprisonné ?

Paris, 5 décembre.

Le *Petit Parisien* est informé que le duc Philippe Albrecht de Wurtemberg, n'ayant pas voulu prendre part au plébiscite du 12 novembre, reçut la visite de membres du Casque d'acier et de nationalistes-sociaux qui insistèrent auprès de lui pour qu'il participât au scrutin. Sur son refus, le duc aurait été malmené et emmené prisonnier. Suivant une version, il aurait été invité à quitter le pays dans les trois jours; suivant une autre, il serait interné au camp de concentration de Heuberg.

NOUVELLES DIVERSES

Litvinof a quitté Rome hier soir mardi.

Trois colonels siamois ayant pris part à la rébellion ont été condamnés à mort par la cour martiale. La sentence doit être approuvée par le roi.

Le gouvernement américain a promulgué l'abrogation de la loi Volstead qui interdisait la fabrication, la vente et la consommation des boissons alcooliques.

Le cinéma catholique en Italie

La *Rivista diocesana milanese*, revue officielle de l'archidiocèse de Milan, a publié des prescriptions du cardinal Schuster, archevêque de Milan, sur le cinéma :

« Malgré toutes les précautions prises pour assurer à nos salles catholiques de bons films, il arrive encore quelquefois que de graves inconvénients se présentent quant à la moralité des films. »

« Les instituts, collèges, associations d'action catholique, qui habituellement ou occasionnellement, donnaient des séances cinématographiques, devront dorénavant demander exclusivement des films approuvés par la « Commission de contrôle de l'Association pour le cinéma éducatif et religieux », dont le siège est à Rome. »

Les dispositions prises par le cardinal Schuster, dispositions qui prennent à leur tour bon nombre d'associations diocésaines de l'Italie du nord, sont de toute importance, tant pour la sauvegarde de la moralité que pour la stabilisation des prix.

La *Lux Christiana*, de Rome, a déjà commencé la distribution de programmes en Ombrie, dans les Marches et le Latium, par son bureau de Rome (Via Consulta 2).

A Cuba, le désordre continue

La Havane, 6 décembre.

La situation est très sérieuse à Camaguey et à Cienfuegos, où des désordres ont eu lieu.

Les grévistes ont manifesté contre l'emploi de femmes non syndiquées par la direction des grands magasins américains. L'état de siège a été proclamé dans ces deux villes, ainsi qu'à Cibara.

Les typographes et employés des journaux en grève ont manifesté à La Havane.

A Santiago, les ouvriers grévistes de la *Libre pensée* ont expulsé le propriétaire du journal et se sont emparés du matériel afin de publier une feuille révolutionnaire.

Les autorités ont pris des mesures pour empêcher la destruction des machines.

Affaires d'Espagne

Madrid, 5 décembre.

El *Socialista* a été saisi par la police.

Madrid, 5 décembre.

El *Socialista* confirme le bruit selon lequel les ministres appartenant au parti républicain de gauche donneront leur démission.

Madrid, 5 décembre.

La police a fait cerner le centre traditionaliste, où des armes ont été trouvées. Elle a ordonné aussi la fermeture des *Ateneos* libéraux, ainsi que les locaux des syndicats et le centre du *fascio* espagnol.

LE BUDGET BELGE

Bruzelles, 5 décembre.

Les groupes socialistes de la Chambre des députés et du Sénat ont décidé de voter contre le budget des dépenses extraordinaires qui prévoit un crédit de 750 millions de francs belges pour les fortifications de la frontière de l'est et pour l'outillage de l'armée en campagne.

L'accaparement de la presse en Allemagne

Cologne, 5 décembre.

La *Kölnische Zeitung*, ancien organe libéral, a été confisquée pour avoir publié qu'elle s'était refusée à fusionner avec le journal hitlérien *Westdeutscher Beobachter*.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Zanin nommé délégué apostolique en Chine

Mgr Mario Zanin, secrétaire général de l'œuvre pontificale de Saint-Pierre apôtre, à Rome, a été appelé par le Souverain Pontife aux fonctions de délégué apostolique en Chine.

Mgr Mario Zanin est né en 1890 dans le diocèse de Feltre (Vénétie). Il couronna ses brillantes études théologiques par le doctorat et fut aussitôt nommé par son évêque vice-directeur et professeur au Grand Séminaire diocésain. Le 28 juin 1928, il devenait camérier secret; puis, le 16 juin 1930, il était appelé à Rome pour y remplir la charge de secrétaire général de l'œuvre de Saint-Pierre apôtre. Il fut promu prélat de Sa Sainteté, le 13 mai 1931.

Dans l'exercice de ses fonctions, Mgr Zanin se faisait vivement apprécier par un dévouement infatigable, une grande activité et une parfaite courtoisie.

Echos de partout

L'illogisme d'une politique

De M. Jean Lefranc dans le *Temps* de Paris : « Pendant ce temps-là », vingt-huit avions français volent au-dessus de l'Afrique française. Les péripéties du temps, qui se succèdent ici, c'est le provisoire; la course aérienne de nos messagers, c'est le permanent. On dirait que nous exportons nos vertus et que nous nous réservons nos vices. La politique renouvelle chez nous le vieux mythe de la palingénésie, les ministères jouant à se détruire et à se ressusciter, tandis que, aux pays exotiques où se pratique sincèrement la magie, nous donnons l'exemple de notre savoir, de notre raison et de notre discipline. Si nos aviateurs n'étaient pas de discrets militaires, ils pourraient, à leur retour, confier à M. Pierre Cot que des tribus nègres leur paraissent fort policées auprès de la nôtre. Mais ils ne traitent dans leurs rapports que de la résistance de leurs mécaniques, et cela suffira au ministre de l'air pour y trouver sujet de philosophiques comparaisons.

Chaque fois qu'ils touchaient terre, le drapeau tricolore se déployait et résonnaient les tam-tams. Ils retrouvaient la France puissante et respectée. Ils étaient descendus du ciel comme de paisibles génies. Des visages noirs, effarés et riant, montraient leurs yeux et leurs dents sous le soleil. Le sorcier lui-même sortait de sa case pour contempler ces rivaux merveilleux. La marmitte grouillante roulait sa nudité dans la poussière, et les femmes laissaient s'évaporer comme un encens singulier la graisse de leur coiffure. Le chef blanc avait revêtu son dolman officiel et le chef noir son plus beau boubou. Le peuple sentait la sueur et la crasse, mais la joie purifiait tout. La nuit venue, les danses prolongeaient le plaisir de l'accueil. Au matin, les avions s'élevaient de nouveau laissant ces foules toutes surprises de leur révé.

Ces spectacles composent une image heureuse de la France, qui, sous les yeux de nos aviateurs, se sera déroulée comme un film. Incomplète et imprécise, elle ne ment point cependant. L'empire français a bien ces reliefs, ces contours et ces couleurs — et cette âme. Agitée et contrariée dans ses limites historiques, notre nation répand ailleurs l'ordre et les secours. Ce qu'elle ne sait pas s'imposer à elle-même, elle l'accorde aux autres. Tantôt en quête d'une tutelle et tantôt en révolte contre toute tutelle qui lui conviendrait, elle est tutélaire aux nations inférieures. Elle fait le bien partout et se fait du mal. C'est que son instinct est constamment en conflit avec ce qu'elle croit être son intelligence. Elle a conquis et fertilisé l'Algérie comme sans le vouloir, et parfois, effectivement, en ne le voulant point. Elle pacifie le Maroc avec de lentes précautions qui lui sont dictées, sans doute, par l'expérience acquise, mais aussi par la crainte de contredire ses propres préjugés. Elle obéit à une loi équivoque qui l'anime et la gêne en même temps. Un de nos rigoureux anticléricaux appela les missionnaires et les religieuses sur son domaine dès qu'il fut doté d'un consulat colonial. « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation »; mais non plus les autres articles de notre industrie politicienne. Or, la République s'obstine à fabriquer et à prohiber simultanément toute cette pacotille-là.

En somme, nous manquons de logique, c'est-à-dire de franchise envers nous-mêmes. Engagés par notre destin sur une longue et difficile route, nous nous chargeons stupidement d'un faix qui alourdit et ralentit notre marche. Ou grande nation ou phalanstère de doctrinaires mystagogues; nous voudrions être ceci sans renoncer à être cela.

Mot de la fin

Un hohème reçoit un de ses amis de province. — Eh bien, mon pauvre ami, demande ce dernier, comment vis-tu depuis que tu as perdu ta fortune ?

— Oh ! c'est bien simple, répond l'autre en commençant à décrire l'emploi de sa journée, dès 8 heures je me lève, je sonne mon valet de chambre...

Le provincial l'interrompt :

— Ah ! alors tu as conservé ton valet de chambre ?

— Non, mais j'ai gardé la sonnette.

Pour la langue française

Nous avons condamné l'expression des feuilles vertes mentionnant que « les impôts non payés dans les délais utiles seront majorés. » Quelqu'un nous écrit que Littré, au mot *utile*, fait cette remarque : « Terme d'administration et de procédure; En temps utile, dans le temps prescrit, déterminé; jours utiles, les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. »

Tout cela est parfait; mais Littré n'a précisément pas cité l'expression *délais utiles*, que nous avons critiquée. Temps utile, jours utiles, cela se comprend très bien et se justifie grammaticalement, mais c'est le mot *utile* accolé au mot *délai* qui fait une expression bizarre, qu'on s'est mis à employer par analogie avec *temps utile*. Au mot *délai*, n'ajoutons pas le mot *utile*, qui est inutile et faux.

Depuis bien, bien... des années ceux qui souffrent de la tête et des dents, de rhumatismes ou névralgies prennent pour se soulager les Cachets du Dr. Faivre.

Dans toutes les pharmacies 12 cachets Frs. 2.- 1 cachet 20 Cts.

Cachets Faivre

AVIATION

L'aviateur Lindbergh ne peut pas s'envoler

L'aviateur Lindbergh et sa femme sont toujours à Bathurst (Gambie), ayant échoué deux fois dans leur tentative de s'envoler pour entreprendre un nouveau raid.

Dès dimanche soir, l'aviateur avait essayé de décoller, mais l'appareil ne put prendre de la hauteur, en raison de la charge trop considérable d'essence.

L'hydravion fut alors allégé d'une certaine quantité de combustible et le colonel Lindbergh décida de renouveler sa tentative; celle-ci a été de nouveau infructueuse.

Bien que l'aviateur américain ait refusé de révéler sa destination, il y a tout lieu de supposer qu'il se propose de tenter la traversée de l'Atlantique sud (3000 kilomètres sans escale) jusqu'à Port-Natal ou tout autre port brésilien, étant donné qu'il a sollicité du gouvernement de Rio l'autorisation de survoler son territoire.

Il a déclaré que, dès que les conditions atmosphériques seront favorables, il fera une nouvelle tentative.

D'Australie en Nouvelle-Zélande

L'aviateur Ulm, venant de Sydney (Australie), a atterri lundi à New-Plymouth (Nouvelle-Zélande).

C'est avec trois passagers, dont deux femmes, que l'aviateur Ulm a accompli ce vol de 1400 milles en 16 h. 20 min. L'aviateur était, en effet, accompagné de sa femme et de M^{lle} Rogers, ainsi que de Jack Allen qui l'accompagna dans son récent vol d'Angleterre en Australie. M^{me} Ulm et M^{lle} Rogers sont les premières femmes qui ont survolé la mer de Tasmanie.

On se rappelle que le premier vol d'Australie en Nouvelle-Zélande fut effectué en 1928 par Kingsford Smith, accompagné d'Ulm.

L'aviation commerciale

Un journal belge a écrit, l'autre jour, à propos de l'aviation commerciale : « L'aviation est dans la vitesse, et rien que là ! »

En effet, l'essor de l'aviation commerciale est fonction du trinôme : confort-sécurité-vitesse.

Au point de vue confort, nous avons des avions-salons, des avions-restaurants, des avions-bars et des avions-couchettes, à bord desquels on trouve toutes les commodités offertes par le transport terrestre. Il reste encore à vaincre le bruit des moteurs, du moins chez nous, car, aux Etats-Unis, la compagnie « Condor » a déjà mis en ligne des avions silencieux, à l'intérieur desquels l'intensité du bruit a été ramenée à celle d'un wagon Pullmann roulant sur terrain plat.

En ce qui concerne la sécurité, on peut affirmer qu'elle est devenue à peu près absolue. Depuis 1928, le coefficient de sécurité a presque décuplé. En 1928, un voyageur pouvait boucler huit fois le tour de la terre sans accident mortel; depuis lors, les probabilités d'accident ont diminué à un tel point que, de nos jours, on peut faire soixante-quatre fois le tour du monde sans courir ce risque.

Si au lieu de prendre la totalité des transports par avion, on prend seulement le trajet Paris-Londres, on constate qu'il faut accomplir 20,000 traversées pour avoir une catastrophe; 20,000 voyages! Dix-huit ans, à raison d'un voyage par jour!

Il reste la vitesse. A l'heure actuelle, l'avion est six fois plus rapide que le bateau et deux fois plus rapide que le train, c'est-à-dire que l'avenir de l'aviation marchande sera au-dessus des mers et des déserts, l'un et l'autre pourvus de moyens de transports lents, et dans le transport rapide des voyageurs et du fret postal.

PETITE GAZETTE

On a retrouvé le navire d'Amundsen

L'explorateur polaire norvégien, capitaine Wisting, a aperçu, à 10 kilomètres au large de Wainwright, dans l'Alaska, bloqué dans les glaces — particulièrement précoces cette année — le *Maud* d'Amundsen, le petit bateau-moteur qui servit à l'expédition du savant de 1918 à 1921.

Le *Maud* avait été abandonné par les membres de l'expédition, à peu de distance de la côte de l'Alaska, après la reconnaissance de l'itinéraire de Nordenskjöld sur la route arctique du passage Nord-Est de la Scandinavie au détroit de Behring. Le bateau avait été retrouvé en 1925 par le capitaine Cochran, qui l'avait utilisé pour chasser le phoque. En 1932, le *Maud* s'enlisa et fut abandonné à son sort.

Les grandes horloges

Paris, à l'heure actuelle, peut sans contredit se vanter de posséder la plus grande horloge du monde. Les cadrans qui sont installés sur les côtés de la tour Eiffel mesurent 20 mètres de diamètre.

Les horloges d'édifices, « celles qu'on peut appeler les grandes horloges du monde », se classent à peu près comme suit :

Charlottenburg, 7 mètres; Philadelphie, 7 mètres; Westminster, 7 mètres; Liverpool, 7 mètres 50; Hambourg, 7 m. 80; Métropolitain (New-York), 8 mètres; Zurich, 8 m. 65; Malines, 11 m. 70; Jersey City, 16 mètres.

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés trouveront dans le journal de ce jour un bulletin de versement au compte de chèques postal pour le paiement de l'abonnement de 1934 : l'année entière, 18 fr.; six mois, 9 fr.

Ce bulletin ne concerne pas les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement ou dont l'abonnement n'est pas échu.

Nous osons espérer que nos abonnés feront tous bon accueil à l'invitation que nous leur adressons. Ils ont pu constater que LA LIBERTÉ n'omet rien pour mériter leur approbation et qu'elle s'efforce d'être de plus en plus un journal de bonne doctrine, bien informé, fait avec soin, intéressant et utile à ses lecteurs.

LA LIBERTÉ suit avec attention les événements religieux et ceux de la politique étrangère et de la politique suisse, les questions sociales, économiques et agricoles, les affaires financières, les manifestations de l'activité littéraire, artistique et musicale, les progrès scientifiques, les questions d'hygiène et de santé, l'activité sportive sous toutes ses formes, enfin les faits de tous ordres qui remplissent la vie fribourgeoise.

Comme organe de la pensée catholique et défenseur des principes d'ordre, LA LIBERTÉ mérite l'appui de tous les gens bien pensants; par la variété et l'intérêt de ses informations et par la valeur de sa publicité, elle est nécessaire à tout le monde.

L'ADMINISTRATION DE « LA LIBERTÉ ».

Bicyclette en duralumin

Les alliages légers d'aluminium servent dans la construction automobile et aéronautique; il était bien juste qu'on cherchât à les appliquer à la fabrication des bicyclettes, où toute diminution de poids est ressentie par le moteur humain.

On a d'abord commencé par les pièces secondaires: guidon, manivelles, boîtes des moyeux, de pignons dentés. Puis on s'est attelé à la réalisation du cadre en duralumin, qui est la pièce principale, celle qui doit conserver sa solidité.

On a eu quelque peine à résoudre le problème car le duralumin ne doit pas être chauffé au-dessus de 150 à 180 degrés, ce qui interdit de recourir à la brasure pour l'assemblage des éléments. On s'en est tiré en réalisant l'emmanchement à la presse entre tubes de duralumin et raccord en acier; il s'agit d'un véritable fretage, extrêmement solide et supérieur à la brasure avec laquelle on brûlait parfois les tubes.

Une bicyclette en duralumin est aussi résistante qu'une bicyclette en acier et elle arrive à peser 5 kg. de moins.

Un « autorail » italien en Suisse

Venant de Chiasso, où il était arrivé, à 7 h. du matin, hier, mardi, un « autorail » italien de 80 places s'est rendu à Buchs en passant par Lucerne, Berne et Zurich, en empruntant le réseau des Chemins de fer fédéraux. Cet « autorail » est reparti, hier soir, vers 6 heures, pour Vienne, la Tchéco-Slovaquie et Varsovie. Le retour en Italie se fera par Budapest.

Ce véhicule, qui a été construit par les usines Fiat à Turin, peut atteindre une vitesse horaire de 145 km. Sur le réseau suisse, la vitesse a dû être réduite en raison des nombreux contours. La vitesse a néanmoins été de 80 à 125 km.

LES SPORTS

Les championnats du monde de tennis de table

On sait que, du 2 au 10 décembre, se disputent, à Paris, les championnats du monde de tennis de table (ping-pong), auxquels treize équipes nationales prennent part, dont une suisse, composée de Vergain, Michel et Pizzera (Genève), Daguet (Fribourg) et Glatz (Le Locle).

Samedi matin, les pronostics allaient leur train; on prévoyait le classement suivant: Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Autriche, Lettonie, France, Pologne, Angleterre, Indes, Yougoslavie, Roumanie, Belgique, Suisse et Hollande.

Dimanche soir, déjà, les événements démentaient l'ordre ainsi prévu, puisque les Suisses battaient Hollandais et Belges.

Dans le match contre la Belgique, Vergain a gagné trois parties; Daguet en a gagné une et perdu deux, de même que Michel.

Pour le championnat individuel, le Hongrois Barna est favori, et son compatriote Szabados est donné second. Leurs concurrents les plus dangereux sont David, Hazi et Bellak.

Hier, mardi, l'équipe nationale suisse a subi une défaite infligée par la France, par 5 à 0.

Les joueurs français de tennis

La Fédération française de tennis a établi comme suit le classement des joueurs de première série pour 1934 :

1. Borotra; 2. Boussus; 3. Féret et Martin Legeay; 4. Bernard, Lesueur et Merlin; 5. Brugnon; 6. Gentien et P. Landry.

Les victoires faciles

... début de la saison, Etoile-Carouge fut battu par Boujean (3-2). Mais dans les rangs des vainqueurs jouait Ferri, dont la qualification n'était pas en règle, un différend ayant surgi entre Madretsch et Boujean au sujet de la lettre de sortie.

Madretsch a obtenu gain de cause, le transfert a été annulé et le match joué par Ferri donné gagné à l'adversaire.

C'est ainsi que les Carougeois gagnent un sixième match, portant leur avance à 4 points.

La coupe du monde

Le comité de la coupe du monde de football, dont les finales auront lieu à Rome, du 26 mai au 3 juin prochains, s'est réuni à Zurich, sous la présidence de M. Mauro (Italie).

En ce qui concerne l'Amérique du sud, pour sa participation à la coupe, il a été entendu que les deux groupes prévus pour les éliminatoires pourraient n'en former qu'un, si les quatre pays intéressés : Chili, Argentine, Brésil et Pérou, convenaient d'organiser un tournoi à quatre nations.

La Fédération italienne a fait un rapport sur la question de l'organisation de la coupe en Italie.

Pour le premier groupe, qui comprend Haïti, le Mexique et Cuba, le gagnant disputera un match qualificatif en Italie, contre les Etats-Unis, le vainqueur faisant le 16^{me} finaliste. Dans le cinquième groupe, la Suède est déjà qualifiée. Dans le sixième groupe, l'Espagne jouera contre le Portugal.

Le premier match aura lieu à Madrid, le 11 mars; le deuxième, le 18 mars, à Lisbonne. En cas d'égalité, un troisième match aura lieu, probablement à Vigo.

Dans le huitième groupe, qui comprend la Tchéco-Slovaquie et la Pologne, il a été décidé de demander aux deux pays d'avancer la date du match-retour.

Dans le dixième groupe, le secrétariat va être chargé d'étudier la réclamation que la Suisse a élevée contre la Roumanie.

Dans le onzième groupe, la Belgique a accepté de se déplacer en Irlande. Par contre, elle recevra la Hollande.

Dans le douzième groupe, qui comprend l'Allemagne, la France et le Luxembourg, le comité de la coupe accepte que le match éliminatoire se déroule au Luxembourg: Luxembourg-Allemagne le 11 mars, et Luxembourg-France le 15 avril.

Le prochain tour de Suisse cycliste

Le « Schweizerischer Radfahrerbund » proposera au congrès du calendrier qui se réunira à Zurich samedi la date du 28 août au 3 septembre pour le tour de Suisse de 1934.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Trente personnes sauvées par un chat

A Dessau (Allemagne), une trentaine de personnes viennent d'éviter l'asphyxie, grâce à un chat, dans les circonstances suivantes :

Une nuit, un ouvrier qui, depuis quelque temps, donnait des signes d'aliénation mentale, s'étant retiré dans sa chambre, rompit une conduite du gaz; celui-ci se répandit dans le local, puis bientôt envahit toute la maison.

Une femme qui dormait à l'étage supérieur fut alors réveillée par les miaulements désespérés de son chat qui, à demi-asphyxié, s'agrippait aux couvertures du lit de sa maîtresse et réussit ainsi à la tirer de son sommeil. Celle-ci, gênée par l'odeur du gaz, ouvrit immédiatement les fenêtres et donna l'alarme à tous les locataires, en leur recommandant de ne pas froter d'allumettes. Une trentaine de personnes furent ainsi sauvées d'une mort certaine.

Chauffeur tué par son automobile

Lundi après midi, à La Bourboule (Auvergne), M. Luc Nicolas, voyageur de commerce, a été victime d'un accident mortel. En mettant en marche son automobile, celle-ci, qui se trouvait en prise, le renversa, le traîna sur plusieurs mètres et lui écrasa la tête contre la bordure du trottoir. La mort a été instantanée.

Deux marins emportés par une vague

A l'entrée du port de Chloggia, près de Venise, hier, mardi, l'embarcation *Bruna* fut renversée par une lame. Deux marins furent projetés à la mer et se noyèrent malgré les efforts de leurs compagnons pour les sauver.

Un mort enterré avec un billet gagnant de la loterie nationale

Le petit village de Trentemoult dans la Loire-Inférieure a été mis en émoi par une bien curieuse et bien macabre histoire. Il y a quelque temps, mourut dans ce petit village le gagnant d'un lot d'un million de la loterie nationale.

Quand le défunt eut été inhumé, on s'aperçut qu'il avait emporté avec lui dans la tombe le billet qui lui valait de gagner le gros lot.

La famille a demandé l'exhumation pour pouvoir fouiller les poches du cadavre, mais on ne sait si l'autorisation sera accordée.

En attendant, cette macabre histoire fait à Trentemoult et dans toute la région l'objet de toutes les conversations.

Le froid

Le froid sévit dans toute la Bulgarie. Le thermomètre a marqué 32 degrés au-dessous de zéro dans le nord de la Bulgarie. D'abondantes chutes de neige entravent la circulation des trains et entraînent des retards notables sur les horaires.

Le froid est très vif en Yougoslavie. On notait onze degrés au-dessous de zéro à Belgrade, à midi. Plusieurs personnes ont succombé à une congestion par le froid.

A la suite du grand froid, l'Elbe est en partie gelé à Dresde et la navigation régulière est interrompue.

Un froid intense sévit en ce moment dans toute la Roumanie. Le thermomètre marque par endroits 25 degrés centigrades au-dessous de zéro. Une tempête violente fait rage sur la mer Noire et arrête toute navigation.

Eglise incendiée

Hier mardi, l'église de Formerie (Oise) a été complètement détruite par un incendie. Les dégâts s'élèvent à 1,200,000 francs.

Tempête en France

La mer est démontée sur les côtes de la Méditerranée, dans l'Hérault. Près de Pelavas, les communications sont coupées.

Dans le Biterrois, plusieurs cours d'eau menacent de déborder.

Un banquier véreux

Le banquier parisien Alexandre Ubelacker, âgé de quarante-sept ans, qui faisait depuis quelque temps l'objet de nombreuses plaintes, a été arrêté. Une perquisition a été faite au siège de son établissement, le Crédit commercial et industriel. Le passif atteindrait plus de 3 millions de francs.

SUISSE

Un chauffeur de taxi assassiné

Hier soir, mardi, entre 6 et 7 heures, on a trouvé mort, à côté de sa voiture complètement démolie, sur la route de Sihlbrugg à Baar (Zoug), dans la forêt, M. Werner Kessler, chauffeur d'un garage de Zoug, âgé de trente et un ans. Avant de s'arrêter, l'automobile a brisé un poteau téléphonique et une borne.

Sur le marchepied du véhicule on a trouvé la douille d'une cartouche et à côté du mort un chapeau qui n'était pas celui du chauffeur. Ce dernier n'avait plus un sou dans ses poches, et l'on suppose qu'il s'agit d'un crime. Le chauffeur avait quitté Zoug, en direction de Baar, peu avant 5 heures avec un client inconnu.

Si l'hypothèse du crime se confirme, on peut admettre que l'assassin a également été blessé à la suite du choc violent du véhicule contre le poteau téléphonique.

Un cadavre dans un garage

On a trouvé gisant dans son garage, à Signau (Berne), M. Hans Lebermann, commerçant. Comme il présentait des symptômes d'empoisonnement, des tentatives de le ranimer ont été faites à l'infirmerie de Langnau, mais elles sont demeurées vaines.

PUBLICATIONS NOUVELLES

« Ever Ready », le nouveau calendrier de poche, à reliure en spirale. — Editeurs : Baumann et Cie, Erlenbach-Zurich. Prix : 6 fr. 50 avec portefeuille qu'il s'agit d'un crime. Le chauffeur avait quitté Zoug, en direction de Baar, peu avant 5 heures avec un client inconnu.

Si l'hypothèse du crime se confirme, on peut admettre que l'assassin a également été blessé à la suite du choc violent du véhicule contre le poteau téléphonique.

L'homme d'affaire, le médecin, l'avocat sauront apprécier le système réversible de ce nouveau calendrier. — Il reste toujours ouvert à la page désirée et permet l'inscription de rendez-vous et autres notes importantes que l'on doit chaque instant avoir sous les yeux.



TRIBUNAUX

Le procès de l'incendie du Reichstag

Au cours de la séance d'hier, mardi, une nouvelle série de témoins ont été entendus ; ce sont pour la plupart des anciens communistes, déjà condamnés pour haute trahison ou à la veille de l'être et que l'on a sortis de leur prison.

Le problème essentiel était la question de savoir si une révolte armée avait été préparée pour la fin de février et si des armes avaient été distribuées.

Divers témoins ont parlé de vols d'explosifs, d'achats d'armes et de préparatifs en vue d'un conflit armé entre adversaires politiques. Personne ne veut entendre parler d'une relation entre la révolte et l'incendie du Reichstag.

Un officier pacifiste dégradé

La cour de justice d'Oslo a rendu, à l'unanimité, un jugement privant de son grade et relevant de ses fonctions le capitaine de corvette norvégien Olaf Kullmann. Cet officier avait participé au congrès contre la guerre tenu à Amsterdam en septembre 1932 et il avait fait des déclarations antimilitaristes.

Peu après, il avait pris part à une réunion socialiste et avait renouvelé ses propos pacifistes. Il avait été relevé temporairement de ses fonctions par ses chefs.

En Norvège, seules les cours des villes ont autorité pour chasser de l'armée un officier. Le jugement de la cour de la ville d'Oslo a eu un grand retentissement dans tout le pays.

AUTOMOBILISME

Le brouillard, ennemi de l'automobile

Le brouillard constitue un grand obstacle à la circulation nocturne, du fait de la diffusion, par les gouttelettes d'eau en suspension dans l'atmosphère, des rayons lumineux émis par les projecteurs. Cette diffusion est particulièrement désagréable pour le conducteur lui-même de la voiture, qui a l'impression d'avoir devant lui, à quelques mètres, un mur blanc, opaque, au delà duquel il ne distingue absolument rien.

Les autres usagers de la route, s'ils ne sont pas gênés par leurs propres projecteurs, aperçoivent ceux de l'autre voiture comme deux ronds blancs ; ils ne courent donc pas le risque de ne pas se rendre compte de la présence de cette voiture.

Aussi le danger réside-t-il dans la présence des faisceaux lumineux émis par les projecteurs propres de chaque voiture.

On doit donc chercher à atténuer la diffusion des rayons lumineux par les gouttelettes d'eau en suspension dans l'air et qui constituent le brouillard.

Un éclairage oblique donnera de bons résultats : c'est ce qui explique l'amélioration constatée en utilisant l'éclairage de croisement. On sait que celui-ci correspond à un faisceau oblique par rapport à l'axe visuel du conducteur ; et, par suite, le « mur blanc » apparaît comme beaucoup moins opaque.

Mais la solution n'est pas là. La diffusion de la lumière par les gouttelettes dépend rigoureusement de la longueur d'onde des radiations lumineuses considérées. Elle est maximum pour la lumière bleue et violette. Elle devient très faible pour les radiations jaunes. Encore faut-il qu'il s'agisse d'une lumière jaune rigoureusement monochromatique.

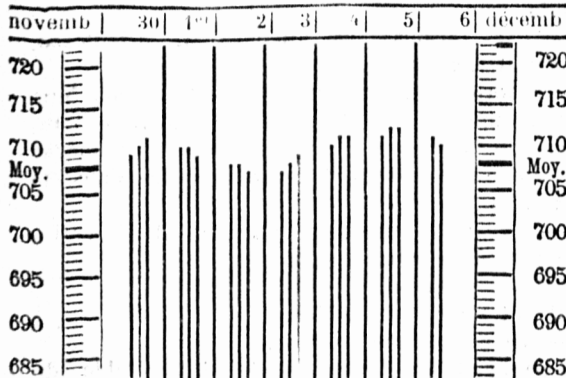
C'est précisément la qualité primordiale du verre coloré au cadmium de ne laisser passer que le jaune. Si donc on constitue une ampoule, dite « ampoule sélective », en verre au cadmium, on aura une lumière qui ne sera presque pas diffusée par le brouillard : on y verra presque aussi bien que par temps clair. La puissance lumineuse n'est pas diminuée puisque, même par une atmosphère pure, ce sont les rayons jaunes qui portent le plus loin, le bleu et le violet finissant toujours par être plus ou moins diffusés.

Les nouvelles lampes à ampoule sélective sont un des plus importants progrès accomplis dans le problème de l'éclairage.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMETRE C.

novembre	30	1 ^{er}	2	3	4	5	6	décembre
7 h m.	1	2	3	2	4	5	4	11 h m.
11 h m.	4	3	1	-1	3	-1	0	11 h m.
7 h soir	2	0	-2	-2	-5	-2	0	8 h soir

Nouvelles de la dernière heure

M. Mussolini veut réformer la Société des nations

Rome, 6 décembre.

(Stefani). — Le Grand Conseil fasciste a tenu, sous la présidence du « Duce », la première séance de sa session d'automne. Il a adopté un ordre du jour invitant les chemises noires de toute l'Italie à collaborer avec enthousiasme à la grande transformation sociale annoncée par le « Duce » dans son discours au Conseil national des corporations, transformation qui doit augmenter le bien-être du peuple italien et la puissance politique fasciste.

Après un long rapport du « Duce », suivi d'une discussion, sur l'Italie et la Société des nations, le Grand Conseil a décidé de subordonner la collaboration future de l'Italie à la Société des nations à une réforme radicale de cette institution, réforme qui doit être réalisée dans le temps le plus court et qui doit embrasser la constitution, le fonctionnement et les objectifs de la Société des nations.

Le Grand Conseil a ensuite constaté que les circonstances n'ont pas permis de mener les négociations sur la dette de guerre envers les Etats-Unis comme le Grand Conseil l'avait souhaité dans sa séance du 11 juin. Il a décidé d'effectuer un paiement d'un million de dollars, pour donner une nouvelle preuve de la bonne volonté de l'Italie, en attendant un règlement définitif de ce « compte de guerre ».

Le Grand Conseil fasciste tiendra sa prochaine séance, demain, jeudi.

Rome, 6 décembre.

La décision du Grand Conseil fasciste relative à la Société des nations ne fait pas l'objet de commentaires particuliers dans les journaux de ce matin, mercredi. Dans les milieux de la presse étrangère, cette décision est mise en étroite relation avec l'issue des conversations Mussolini-Litvinof. On avait souligné, en effet, le fait que M. Litvinof, quand il reçut la presse étrangère, n'avait pas rejeté nettement l'éventualité d'une participation de la Russie à la Société des nations. L'homme d'Etat russe, à une question d'un journaliste, avait répondu : « La Russie ne pense pas adhérer à la Société des nations, en ce moment, telle qu'elle est constituée. »

On estime, dans les milieux journalistiques, que le gouvernement fasciste ne tardera pas à formuler, avec précision, ses désirs au sujet de la réforme de la Société des nations.

Rome, 6 décembre.

M. Litvinof se rend à Berlin. Tous les journaux italiens soulignent la déclaration qu'il a faite aux journalistes, mettant en relief la satisfaction exprimée par le commissaire russe au sujet de ses entretiens avec M. Mussolini. Ces journaux estiment que ces conversations auront des effets plus favorables pour la paix mondiale.

Le correspondant romain du *Popolo d'Italia* écrit :

« Il ressort de ces entretiens qu'on ne prépare à Rome ni des pactes, ni des alliances qui contribuent à rendre plus difficiles les rapports entre les Etats. Le rapprochement entre la Russie et les autres Etats du continent est un élément justifiant bien des espoirs quant à une amélioration de la situation européenne. »

Le marché du blé à la Chambre française

Paris, 6 décembre.

(Havas). — La Chambre a discuté jusqu'à une heure avancée de la nuit et finalement adopté par 570 voix contre 11 un projet déposé par M. Queuille, ministre de l'agriculture, tendant à aménager certaines dispositions de la loi du 10 juillet 1933, laquelle était destinée à défendre le marché du blé et fixait à 115 fr. le prix minimum du quintal.

La marine marchande française

Paris, 6 décembre

(Havas). — La commission paritaire maritime convoquée par le Bureau international du travail a continué la discussion du rapport de M. Butler, directeur du Bureau, sur les conséquences sociales de la crise de la marine marchande. Les représentants des marins ont préconisé la convocation en 1935 au plus tard d'une conférence internationale consacrée au travail maritime, mais les représentants des armateurs ont déclaré s'en remettre, quant à la date de cette conférence, à la décision du Bureau, et n'ont pas insisté sur la nécessité de réunir au plus tôt cette conférence, étant donné l'incertitude qui pèse sur l'avenir de l'industrie de la marine marchande.

Les mauvais rapports de l'Angleterre et de l'Irlande

Londres, 6 décembre.

(Havas). — On annonce officiellement que, à la suite de la déclaration faite par M. Thomas, à la Chambre des communes, sur les rapports anglo-irlandais, l'hypothèse d'un appel au pays, dans un avenir rapproché, doit être définitivement écartée.

Les créanciers de l'Allemagne tiennent conseil à Berlin

Berlin, 6 décembre.

Hier matin, mardi, a commencé à Berlin, sous la présidence du Dr Schacht, la conférence des représentants des principaux créanciers de l'Allemagne. La France est représentée par un directeur de l'Association nationale des porteurs de valeurs mobilières.

Cette conférence a été convoquée par la Reichsbank, en prévision de l'expiration à la fin de l'année du moratoire des transferts. La Reichsbank déclare que la situation des devises de l'Allemagne ne s'est pas améliorée sensiblement depuis l'entrée en vigueur du moratoire et qu'il est nécessaire de continuer à limiter les transferts.

La crise du protestantisme allemand

Berlin, 6 décembre.

L'évêque protestant du Reich Müller a renoncé au titre de protecteur des Chrétiens allemands, à la suite du scandale produit par la manifestation des Chrétiens allemands au Palais des Sports, où fut votée une résolution répudiant l'Ancien Testament et les idées d'expiation et de pénitence de l'Évangile.

Le régime hitlérien et le clergé catholique

Berlin, 6 décembre.

La *Tagblatt* annonce que le R. Père Brodesser, d'Essen, a été condamné à cinq mois de prison pour avoir, dans une leçon de catéchisme, tenu des propos que le tribunal a considérés comme offensants pour le chancelier Hitler et le ministre Goebbels.

Le curé Stonder, de Nordhausen, a été condamné à un mois d'arrêts de forteresse pour un délit analogue.

Munich, 6 décembre.

Le *Völkischer Beobachter*, parlant des arrestations d'ecclésiastiques en Bavière, réclame toute la sévérité des lois contre les inculpés, « car c'est le seul moyen d'établir la vraie paix entre l'Église et l'État, comme le concordat la prévoit ».

Jeté sur le pavé à 76 ans

Berlin, 6 décembre.

L'ancien professeur de théologie protestante Martin Rade, qui était à la retraite comme professeur émérite, a été cassé du service de l'État et destitué de sa pension en vertu de l'article 4 de la loi du 7 avril sur les fonctionnaires, qui stipule qu'un fonctionnaire peut être congédié quand son attitude de pensée et son activité passée ne donne pas la garantie de son adaptation au nouveau régime.

Le professeur Rade a 76 ans.

L'uniformisation du salut en Allemagne

Strasbourg, 6 décembre.

Le ministre de l'intérieur du Reich, le Dr Frick, vient d'inviter les autorités des différents Etats allemands à régler, de façon uniforme, le « salut allemand ».

Le ministre établit que ce salut doit consister, pour les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'État en service, « dans le fait de lever le bras droit ». Ce geste doit être le salut pur et simple. Toutefois, il sera loisible de l'accompagner de ces mots : « Heil Hitler » ou d'un seul : « Heil ! »

Quinconvie ne pourra, par suite d'une infirmité, saluer du bras droit devra « saluer du bras gauche ».

M. Roosevelt proclame la fin de la prohibition de l'alcool

Washington, 6 décembre.

(Havas). — Le président Roosevelt a adressé au peuple américain une proclamation annonçant l'abrogation de la prohibition.

Le supérieur du Séminaire français de Rome

Rome, 6 décembre.

Le Saint-Père a nommé le R. Père Frey supérieur du Séminaire français de Rome.

Le R. Père Jean-Baptiste Frey, d'origine alsacienne, est entré à quinze ans dans la Congrégation du Saint-Esprit. Il fit de brillantes études grégoriennes, et apprit les langues orientales à l'Institut catholique de Paris et à l'École des Hautes Études. Il fut appelé au Séminaire français pour diriger les études d'Écriture Sainte. Consultant de la Congrégation des Séminaires et Universités, qualificateur du Saint-Office, secrétaire de la Commission biblique, auteur de travaux réputés en théologie et en archéologie juive, le Père Frey est hautement apprécié à la Curie romaine et conserve la reconnaissante affection des nombreuses générations sacerdotales dont il fut le guide au Séminaire français depuis trente-trois ans.

On endommage les monuments Briand

Nice, 6 décembre.

(Havas). — Des inconnus ont brisé, la nuit dernière, les plaques de l'avenue Aristide Briand.

L'aviateur Lindbergh

Bathurst (Gambie), 6 décembre.

(Havas). — L'aviateur Lindbergh et sa femme se sont envolés à 2 heures ce matin (heure de Greenwich) à destination de Natal (Brésil).

Le temps

Paris, 6 décembre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Beau temps ; ciel brumeux après brouillard matinal, demi-couvert avec éclaircies ; vent variable, faible ou calme ; température stationnaire.

SUISSE

Chambres fédérales

Berne, 6 décembre.

Le président annonce que M. Gunthli, député conservateur de Saint-Gall, a été frappé, hier soir, d'une attaque d'apoplexie et lui exprime sa sympathie.

Le Conseil aborde l'affaire de la réparation des dommages de guerre, qui a déjà fait l'objet de plusieurs discussions entre les deux conseils.

MM. Ceppi (Berne), conservateur, et Gasner (Berne), paysan, font rapport au nom de la commission, qui présente la proposition suivante :

« L'Assemblée fédérale prend acte du rapport du Conseil fédéral. Celui-ci est invité à poursuivre ses efforts en vue de résoudre la question des dommages de guerre, notamment à faire appel à l'intervention de la Société des nations ou à la cour permanente de justice internationale. »

M. Motta, chef du département politique, déclare que le Conseil fédéral accepte cette proposition. Il estime que c'est à lui qu'appartient l'initiative en matière internationale. Le Conseil fédéral n'a pas voulu soulever un conflit de compétence entre lui et le Conseil.

On revient à l'arrêté relatif à la Banque populaire suisse.

Une motion de la minorité de la commission invite le Conseil fédéral à présenter un projet de loi sur la surveillance des banques, assez tôt pour qu'il puisse être discuté par l'Assemblée fédérale dans sa session du printemps 1934.

M. Musy, chef des finances, annonce que, d'ici au 15 janvier, le projet pourra être distribué aux Chambres.

La minorité de la commission présente un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter, dans le plus bref délai, un rapport aux conseils législatifs sur la manière dont pourraient être secourus les porteurs de parts sociales de la Banque populaire, le cas échéant, avec l'appui des autres banques.

M. Musy, déclare que ce seront les porteurs de parts et les déposants de la banque qui assureront son sort. Il faut qu'ils fassent confiance à la nouvelle direction et au Conseil fédéral. Celui-ci a fait son devoir.

FRIBOURG

Tir fédéral 1934

Sollicité de contribuer par un don à l'enrichissement du pavillon des prix, le Conseil d'administration du Touring-Club suisse, tenant compte du caractère patriotique du Tir fédéral, a décidé de lui allouer un prix d'honneur de 1000 fr.

Cette générosité en faveur des tireurs suisses aura un grand retentissement dans tout le pays, non seulement auprès des nombreux sociétaires du Touring-Club, mais aussi auprès de tous les patriotes suisses. Il assurera au donateur de nombreuses sympathies et provoquera certainement beaucoup d'imitateurs.

L'Arbeiterverein de Fribourg a bien voulu remettre, par la généreuse entremise de son aumônier, M. l'abbé Ebischer, une jardinière en argent. Merci aussi à cette société qui démontre ainsi une fois de plus l'excellent esprit qui l'anime.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue des Deux Mondes ; 15, rue de l'Université, Paris. — 1^{er} décembre. — La nouvelle Arcadie. Première partie : Maurice Bedel. — Jeunesse hitlérienne : Robert d'Harcourt. — Vers Sainte-Hélène. I. Derniers jours de France : Octave Aubry. — Splendeurs et misères de Versailles : Raymond Eschlior. — Images des Indes. I. De Bombay à Calcutta : J. Le Bourgeois. — Poésies : Fernand Gregh. — La littérature canadienne-française : R. de Roquebrune. — A Berlin. Semaine d'élections : Claude Eylan. — Réforme du conseil supérieur de l'instruction publique : H^e Parigot. — Adieu à un patriote alsacien : Général Gouraud. — Questions scientifiques. Un corps de chercheurs : François Canac. — L'exposition des souvenirs de l'aviation française : René Chambe. — A l'Atelier. *Richard III* : Louis Gillet. — Réception de M. François Mauriac à l'Académie française : Pierre Troyon. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Pinon.

Théâtre Livio

Mystère de la Passion

Représentation
Dimanche, 10 décembre, après midi
Location : Magasin de musique Vonderweid, rue de Lausanne.

Eulalie de Senancour et ses amis fribourgeois

La dernière livraison de la *Revue de littérature comparée* (juillet septembre 1933) nous apporte une importante étude, solide et riche de documents inédits, sur ce sujet curieux et pittoresque. M. Philippe Gariel, qui en est l'auteur, a déjà consacré au romancier d'Obermann et à sa fille des pages que connaissent les lecteurs de *La Liberté* et qui viennent de paraître en une petite plaquette (*Deux Etudes chinoises*, Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, Fribourg). Il avait naguère étudié, en une autre brochure, un parent des Senancour, le poète fribourgeois Étienne Eggis, qui fut un bohème charmant et capricieux, du groupe des Gérard de Nerval et des Arsène Houssaye, qui passa par le Paris de *L'Artiste* et mourut, jeune et misérable, à Berlin, enfant perdu de la gloire, oublié par elle.

Nous retrouvons ici Eggis, sa cousine Eulalie, son parent Alexandre Daguët, et tout ce monde si vivant, si passionné, qui fut, aux environs de 1850, le groupe de *L'Emulation*. Pour en raviver les visages effacés, le jeune érudit a eu entre les mains un lot important de lettres inédites que des amis suisses lui ont confiées. Il a compulsé aussi les précieux manuscrits des Senancour, que possèdent la Bibliothèque cantonale de Fribourg et celle de la Société économique. On souhaiterait que ces papiers si curieux, — où se trouvent des pages politiques à côté d'une comédie de paravent, des confidences que M. Gustave Michaut avait déjà utilisées dans son livre sur Senancour, des lettres de Sainte-Beuve, — fussent un jour intégralement publiés. Le savant André Monglond, à qui nous devons tant de découvertes sur le préromantisme et ce rare volume sur *Le mariage et la vieillesse de Senancour* (trop rare, en vérité, puisqu'il n'en existe que cinquante exemplaires), exaucera-t-il ce vœu, dans l'ouvrage qu'il prépare sur Eulalie de Senancour ?

Une époque : celle où Fribourg subissait les contre-coups des tempêtes qui agitaient l'Europe, hésitait entre ses vocations diverses sans les concilier toujours, ne savait pas encore qu'une large mission internationale s'accorde avec un caractère vigoureusement national, et le progrès avec la tradition ; mais où le romantisme soufflait jusqu'au bord de la Sarine, et où, dans les feuilles de *L'Emulation*, sous la vignette qui figurait un poète rêveur, on lisait des vers en patois savoureux et nostalgiques. Le Fribourg des dernières années du Père Girard, dans la Suisse où venait de passer Sainte-Beuve, où écrivaient les Juste Olivier, les Vinet.

Un cadre : ce coin de Sarine, près de la Malgrange, que Senancour trouvait admirable, et que sa solitude ou son mystère faisait appeler « le Bout du Monde » ; sur la route de Morat, devant le château d'Agiez, un arbre que Senancour lui-même avait planté, un platane, pareil à tous les platanes de la terre, mais chargé d'une gloire secrète ; à quelques lieues au midi, ce Tschupru, auquel Obermann consacre une lettre fameuse...

Une physionomie : cette vieille fille spirituelle, philosophe, demeurée, en plein XIX^{me} siècle, une femme du XVIII^{me}, beaucoup de raison cachée sous un peu d'enthousiasme, des ambitions littéraires, du libéralisme batailleur mêlé à de nostalgiques souvenirs. De Paris, de Nemours, de Fontainebleau, elle regarde vers des coins d'ombre lointains, qu'elle aime : « Oh ! écrit-elle, fuyons vers mes ravins de la Sarine, vers ma belle vallée du Gottéron. » Elle se déclare « à moitié fribour-

geoise par la loi de nature », mais elle l'est plus qu'à moitié...

Et surtout, au-dessus de cette physionomie, de ce cadre, de cette époque, un fantôme qui s'attarde, qui ne veut pas quitter ce monde où il a tant souffert, où la maladie et d'intimes blessures ont tari peu à peu son génie. C'est Senancour que l'on revoit partout, dans ces pages jaunies, où la grande misère de sa vie semble adoucie par le seul nom de Fribourg : « Hélas ! dit sa fille, dans nos plus douces causeries, nous aimions à nous retracer les beaux sites de ce pays, et lorsque j'en revenais, je me plaisais à dire : moi aussi, j'ai vu les lieux qui vous charmaient. »

Parfois, quand je viens de relire quelque page inoubliable, par exemple celle de la cueillette des fraises à Tschupru, je me prends à chercher quelle place pourrait abriter, dans quelque coin de silence et d'harmonie subtile comme il les aimait, — sur le chemin où verdissait son platane ? sur un rocher du « Bout du Monde » ? — le médaillon de ce grand romantique malheureux, qui erra de paysages en paysages, et ne trouva de bonheur, un bonheur précaire, fugitif, que dans celui-ci. Et aussi à songer, en ce temps où tous les écrivains du passé ont leurs « amis », — il existe une Société des amis de Pascal, une Société des amis de Chateaubriand un « Stendhal-Club », — qu'il faudrait une Société des amis de Senancour, pour consoler son ombre morose. Président : M. André Monglond. Siège social : Fribourg, près Tschupru. Et, parmi ses membres actifs, notre ami Philippe Gariel. *Pierre Moreau.*

SOMMAIRES DES REVUES

A maintes reprises, déjà, *La patrie suisse* a révélé à ses lecteurs les musées souvent mal connus de notre pays. Dans le numéro du 1^{er} décembre, on trouvera un bel article sur le Musée de tous les Saints, à Schaffhouse. Les alpinistes seront heureux de consulter les vues de la cabane Panossière, restaurée et aménagée à l'intention des skieurs. Une page sur l'histoire de George Jenatsch, patriote grison, des nouvelles, et enfin de belles actualités : Semaine du kilo, à Lausanne, élections genevoises, accident de l'aviation Lyon-Genève, matches de football, de tennis et championnats régionaux de boxe, à Lausanne.

Revue militaire suisse. — Novembre 1933 Direction : major R. Masson. — Administration, abonnement et vente : Imprimeries réunies. S. A., avenue de la Gare, 23, Lausanne. Compte de chèques postaux : II. 217.

† Le colonel Charles Sarasin, commandant du premier corps d'armée, par le colonel Goudet. — Centenaire de la Société suisse des officiers (1833-1933). (Rédaction). — Manonviller et Maubeuge (suite et fin), par le général Clément-Grandcourt. — Chronique allemande : Le caractère et le but du service civil en Allemagne. — Bulletin bibliographique.

Une vieille coutume qui disparaît

heureusement, c'est l'emploi du blaireau pour se raser. La crème Razvite l'a rendu inutile et le remplace avantageusement. Le rasoir glisse, les écorchures sont supprimées et une sensation de douceur parfumée subsiste. Pour une barbe très dure, bien mouiller avant l'application. Si vous ne le trouvez pas chez votre fournisseur, envoyez Fr. 1.50 en timbres à **Uhlmann-Eyraud, S. A. Genève**, qui vous fera livrer un tube pour 30 barbes. (Se recommande de ce journal.

FRIBOURG

† M. l'abbé Guillet,
chapelain de Belfaux

Dans les rangs du clergé fribourgeois, on aura été douloureusement surpris, hier mardi, d'apprendre la mort de M. le chapelain de Belfaux, qu'on rencontrait il y a quelques semaines encore avec l'air d'un homme de robuste santé, portant sans défaillance le poids des ans. Cependant, sans qu'il s'en rendit compte, il était atteint d'une maladie grave pour laquelle il fallait les soins multiples et attentifs qu'on trouve dans nos hôpitaux. Il était depuis quelques jours à l'hôpital des Bourgeois, à Fribourg, où l'on s'aperçut bientôt que le moment était venu de lui administrer les derniers sacrements. Lundi, il recevait l'Extrême-Onction et hier matin, mardi, à 9 heures, il expirait.

M. l'abbé Fabien Guillet était né à Treyvaux, en 1858, d'une famille modeste. Dès qu'il fréquenta le catéchisme, M. le doyen Frossard remarqua la piété de ce jeune enfant et favorisa en lui l'éclosion d'une vocation sacerdotale. Aidé de la généreuse famille de Jacques Biemann, de Prilaz, il le dirigea vers le collège, dont son frère M. l'abbé Laurent Frossard était recteur.

Fabien Guillet fit toutes ses classes littéraires et son lycée avec succès au collège Saint-Michel. Sans qu'il fût un élève brillant, son esprit était ouvert aux différentes branches du programme. Une seule chose lui nuisait : son extrême timidité, qui, parfois, dans les exercices de diction, par exemple, l'empêchait de se faire comprendre assez nettement.

Entré au Séminaire en 1879, le jeune élève de théologie s'appliqua fructueusement à toutes les branches ; mais sa timidité encore était fâcheuse dans ses exercices de prédication. Bien préparé au sacerdoce par sa piété et ses connaissances théologiques, il aborda le ministère des âmes, où la parole en public tient une si large place, avec sa foncière timidité, qu'il ne put jamais vaincre.

Ordonné prêtre en juillet 1883, par Mgr Mermillod, il fut envoyé comme vicaire à Vuadens, puis à Bulle, où il retrouva, comme curé, M. l'abbé Frossard, ancien recteur du Collège.

Après une année de vicariat, M. Guillet fut nommé chapelain de Belfaux, poste qu'il a occupé pendant quarante-neuf ans. Si les catéchismes et les sermons n'étaient pas son fort, il sut se dépenser pour le salut des âmes. Il était assidu au confessionnal et à la visite des malades, ce qui n'était pas une sinécure dans la grande paroisse de Belfaux.

M. le chapelain Guillet était d'une humilité très grande et d'une simplicité austère, ce qui l'amena à se contenter de trop peu et contribua probablement à l'acheminer vers sa fin. Cet ecclésiastique, qui vivait presque solitaire, ne se confiait qu'à de rares amis. Avec eux, il retrouvait les bons rires de sa jeunesse et montrait la causticité de son esprit observateur. Mais tous ceux qui l'ont connu, particulièrement les habitants de Belfaux, conserveront le souvenir de son bon cœur, de son dévouement et de son esprit de foi.

Anciens Noël's

Le « Collegium musicum » de l'Université donnera une audition musicale : *Anciens Noël's*, vendredi 8 décembre, à 5 heures du soir, dans la salle de la Grenette. Tous les amis de l'Université et de la musique sont invités. Le programme (50 cent.) donne droit d'entrée.

Au greffe du Tribunal cantonal

M. André Berchier, secrétaire au Tribunal cantonal, vient d'être nommé par cette autorité greffier-substitut, en remplacement de M. Meyer, nommé greffier.

M. Berchier, licencié en droit, a fait toutes ses études au collège et à l'université de Fribourg.

Encore un loto !

On nous écrit :

Le Cercle des jeunes gens de Saint-Nicolas organise pour dimanche soir prochain, à la Grenette, son loto annuel. « Encore un loto, dira-t-on, ça ne finit pas ! » C'est vrai : la générosité publique est sollicitée, souvent, trop souvent, ces temps. Mais qu'on pense à l'œuvre sociale qu'est celle des Cercles de jeunes gens catholiques et, une fois encore, on ne refusera pas d'y collaborer, soit en faisant parvenir un don à la cure de Saint-Nicolas, soit en assistant au loto, dimanche prochain. La loterie sera riche et la soirée pleine d'agréments.

Les jeunes gens de Saint-Nicolas mettent, en effet, une belle ardeur à préparer cette soirée. Il y aura des productions d'orchestre et une délicieuse comédie du XV^{me} siècle, traduite du flamand par H. Ghéon : *La joyeuse farce des « encore »*.

Agréables moments de distraction, bonne œuvre accomplie et avec cela... chance au jeu : cela vaut la peine de réserver sa soirée de dimanche prochain.

CALENDRIER

Jeudi, 7 décembre

Saint AMBROISE,

évêque, confesseur et docteur de l'Eglise

N'étant encore que catéchumène, saint Ambroise fut providentiellement élu évêque de Milan. Il contribua à la conversion de saint Augustin, qu'il baptisa. Il résista victorieusement à toutes les entreprises des hérétiques. († 397.)

Vigile de l'Immaculée Conception

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



ALMANACH
PESTALOZZI

1934

LE LIVRE FAVORI
DE LA JEUNESSE SUISSE

Edition pour jeunes filles
Edition pour jeunes garçons

Fr. 2.50 à la

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel
Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Le sortilège de Venise

par EDOUARD DE KEYSER

— Retenez encore ceci, monsieur Brion. N'importe dans quel avenir, vous n'aurez de moi que mépris et moquerie. Quant à oublier, je vous le souhaite. Je vous préviens cependant que je n'ai pas encore vidé mon sac.

Et Jeannille sortit sans ajouter un mot.

IV

Ce fut peu de jours après cette scène que l'industriel présenta à sa mère et à ses amis Sylvio del Pozzo, qu'il avait connu à Rome et avec lequel il s'était lié intimement. Fils des riches industriels dont le nom s'attache aux moteurs d'aviation et aux constructions métallurgiques utilisées par la marine de guerre, il venait installer à Venise de nouvelles usines. Ingénieur lui-même, il dirigeait son équipe de techniciens, sous mandat du conseil d'administration.

C'était un garçon de vingt-huit ans, au profil pur. Il possédait la ligne et le regard des vrais latins, que n'a pollués aucun sang d'invasion. Il parlait un français correct servi par une voix chaude, aux inflexions douces, presque tendres.

Dès le premier jour où il vit Jeannille Campagna, Sylvio prit grand plaisir à converser avec elle. Ils formaient un couple splendide, et cette réflexion dut traverser l'esprit de plusieurs invités.

Cet après-midi-là, M^{me} di Ciampino s'occupait davantage de Marc, comme si elle voulait détourner son attention ; mais il ne l'écoutait pas.

A la torture que sa force parvenait à cacher sans l'adoucir, allait s'en ajouter une autre : la jalousie.

— Elle m'a dit : « Quant à m'oublier, je vous le souhaite. Je vous préviens cependant que je n'ai pas encore vidé mon sac... » En ce moment, elle ne pense qu'à la blessure qu'elle peut approfondir. Mais ne se prendra-t-elle pas à ce jeu ?... Sylvio est beau, de cœur et de visage. Il est spirituel, à moitié parisien. Jeannille trouverait en lui un époux capable de rendre une femme heureuse.

Il fut bientôt clair qu'elle avait fait sur Sylvio une impression profonde. Par tous les moyens dont il disposait, il chercha à multiplier les rencontres : invitations au Lido, promenades sur les lagunes, excursions en « out-board » vers les villages de pêcheurs, trop éloignés pour les atteindre en gondole.

Elle n'avait engagé avec lui aucun flirt. Son visage restait sérieux, parfois sévère. Marc ne fit rien pour les séparer. Peut-être lui en fut-elle secrètement reconnaissante, mais elle ne sortit jamais seule avec Sylvio, fût-ce pour courir les Loutiques de la Merceria. Rien n'eût été cependant plus naturel. Venise s'emplit d'étrangers. A la porte de Saint-Marc, trois bedeaux faisaient la guerre aux jeunes gens qui arrivaient sans veste, aux jeunes filles qui n'avaient pas mis de bas. Se promener avec Sylvio au milieu de cette foule anglo-allemande ne pouvait être compromettant.

Quelques amis s'évadèrent vers les Lacs et les Dolomites. Jeannille, à qui M^{me} Brion avait reparlé d'une villégiature, avait de nouveau décliné cette offre.

Toutefois, elle causait volontiers avec del Pozzo. Marc Brion endurait alors toutes les

morsures de la jalousie. Il prévoyait que la demande officielle du jeune ingénieur ne tarderait pas. Jeannille accepterait, et il ne pourrait, lui, qu'accorder son consentement.

Le soir, elle épiait encore Brion et découvrait les stigmates fugitifs du désespoir.

Des méplats apparaissaient dans les joues, les yeux se creusaient. La bouche prenait un pli d'amertume, mais dix secondes plus tard, l'homme avait reconquis son contrôle.

Par malheur, ce qui n'échappait pas à Jeannille se révélait également à M^{me} Brion. Bien qu'elle ignorât le drame rapide pendant lequel Marc avait sottement avoué sa passion, elle connaissait l'état de son cœur, devinait que Sylvio allait aimer la jeune Française et la conquerrait. N'était-il pas plus beau, plus riche et capable de donner à sa femme tous les plaisirs de la vie romaine ?

Un soir que del Pozzo invitait ses amis à l'hôtel Danieli, Marc s'excusa au dernier moment, prétextant une migraine. Par téléphone, il pria M^{me} di Ciampino de se charger de sa pupille.

Il demeura quelques minutes avec elle, au salon, en attendant que Jeannille descendît.

Elle le regardait, mélancolique. Son rêve brisé avait pitié de l'autre.

— Mon ami, dit-elle doucement. Je n'ai pas cru à votre migraine... mais vous avez raison de ne pas aller au Danieli.

Il ne fut pas surpris.

— Vous me comprenez...

— Vous méritiez pourtant d'être heureux.

— Que voulez-vous ? On serait souvent mieux inspiré en ne s'attachant pas à ce qu'on croit être son devoir.

— Vous ne regrettez rien... Mais vous souffrez, Marc, et je voudrais vous dire que, dans cette souffrance, je suis près de vous.

Il lui saisit la main, et la baisa sans répondre. Au même instant, Jeannille entra. Elle s'arrêta, le quart d'une seconde, les regards. Penché sur la petite main froide, il ne se hâta pas de se relever.

— Bonjour, madame, s'écria la jeune fille. Je suis confuse de vous causer un dérangement.

— Mentir est très laid, Jeannille.

— Vous devez maudire la migraine de mon tuteur... que je suppose être un peu causée par son antipathie pour les grands dîners.

— Dites tout de suite que je suis un ours, répliqua-t-il en riant.

Il paraissait aussi calme qu'en commençant un assaut au fleuret.

M^{me} Brion parut à son tour, et leur tint compagnie.

— Je crois que l'heure est arrivée, dit bientôt la jeune veuve.

— Ne faisons pas attendre M. del Pozzo, répondit Jeannille.

La porte s'était refermée sur elle depuis une longue minute, que Marc restait encore debout, immobile, comme s'il pouvait suivre la gracieuse silhouette à travers le jardin, puis dans le canot.

— Je vais travailler, maman, dit-il enfin. Viens-tu dans mon bureau ?

— Tu y tiens ?

Il eut un cri de faiblesse.

— Je déteste ma solitude.

Elle avait son fauteuil près de la table de travail. Elle y avait passé bien des heures silencieuses, pendant lesquelles le bonheur d'être près de Marc lui semblait un bavardage continu.

Il s'installa, ouvrit un dossier. Au bout de quelques instants, ses yeux se levèrent, et dans la pénombre que ménageaient autour de lui

Semaines rurales

Les Semaines rurales fribourgeoises auront lieu à Grangeneuve, en allemand, pour les hommes, du 26 au 29 décembre, et à Sainte-Agnès, en français, pour les femmes, du 26 au 30 décembre.

En ce qui concerne la Semaine rurale de Sainte-Agnès, il est prévu le même programme qu'en 1932. Les leçons seront données par M. le directeur Collaud ; Sœur Saint-Jean-Baptiste ; M. Philipona, secrétaire de l'Union des paysans fribourgeois ; M. l'avocat de Vevey ; M. Henri Clément, professeur ; M. le chanoine Bovet ; M. le docteur Perrier ; M. Schwaller, chef de l'office suisse pour la mise en valeur du bétail de boucherie ; M. le directeur Chardonnes ; M. Firmin Barbey ; Sœur Odile ; M^{lle} Schnürer ; M. le professeur Benninger, rédacteur ; Sœur Marie-Marthe.

Il y aura tous les matins une conférence religieuse ; les participantes auront l'occasion de visiter l'école ménagère agricole de Marly.

Un assez grand nombre de participantes n'avaient pu être admises, l'hiver passé, faute de place. C'est pourquoi on peut compter à nouveau sur une participation réjouissante. La Semaine rurale commencera à Sainte-Agnès, le mardi 26 décembre, à 17 heures, et se terminera le samedi, 30 décembre, à midi. Les inscriptions sont reçues dès maintenant au secrétariat agricole, Pérolles, 23, Fribourg.

Pour les hommes de langue allemande, qui se réuniront à Grangeneuve du 26 au 29 décembre, on s'est assuré de la collaboration de MM. Jules Collaud, Philipona, Benninger, Clément, Bovet, Wirz, docteur Déglise, Wicky, Jules Chardonnes, de Vevey, Lorenz, Schwaller.

On attend également à Grangeneuve un grand nombre de participants. S'inscrire au secrétariat agricole, Pérolles, 23, Fribourg.

Cercle d'études de Saint-Pierre

On nous écrit :

M. l'abbé Gremaud, professeur au collège Saint-Michel, a parlé, le 22 novembre, au Cercle Saint-Pierre, avec beaucoup de compétence, de la pensée catholique sur le spiritisme.

Dans une précédente séance, M. l'abbé Buchs avait retenu quelques faits spiritiques indéniables pour rejeter avec d'autant plus de vigueur l'ensemble des illusions et supercheries qu'on décore du titre usurpé de spiritisme.

M. l'abbé Gremaud a fait état de ces quelques faits établis pour déclarer que l'Eglise, soucieuse de ne jamais repousser d'acquisition scientifique véritable, autorise quelques-uns de ses membres, munis d'une compétence particulière, à étudier avec prudence le problème spiritique. Cela posé, il a été d'autant plus à l'aise pour faire valoir les excellentes raisons qu'a l'Eglise d'interdire le spiritisme en tous autres cas.

Ce qui est dangereux dans le spiritisme, ce n'est pas les faits en eux-mêmes, mais l'interprétation qu'on leur donne et qui ne vise à rien moins qu'à faire intervenir directement les défunts dans nos affaires temporelles. Or, nous avons des motifs péremptoirs, intrinsèques et extrinsèques, de nier la possibilité de cette ingérence. D'abord, le peu d'objectivité des démonstrations spiritiques, dont voici les principales faiblesses : difficultés de tous ordres qui semblent s'opposer à tout contrôle sérieux.

D'autre part, l'évocation de l'âme des défunts, que prétend réaliser le spiritisme, est une impossibilité métaphysique autant que religieuse. En effet, une âme séparée ne saurait agir (sauf miracle voulu par Dieu) sur un corps. Il lui faudrait une substance. Le « corps astral » inventé par les spiritistes manque, au mieux aller, de

réalité et d'identité. Comment, en effet, reconnaître dans l'ectoplasmie, insaisissable émanation du médium lui-même, l'incarnation des grands hommes d'autrefois ou même celle de nos parents ou amis ? Comment ne pas s'arrêter aux contradictions flagrantes relevées à tout propos ?

« Miracles à journées faites » que nous interdisent à la fois et l'idée que nous avons de la souveraine majesté de Dieu et les enseignements de l'Evangile, tels que les relate par exemple la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare, où il est fait état de l'abîme qui sépare l'un de l'autre et où Lazare note fort justement l'inutilité d'un avertissement miraculeux pour le salut de ceux qui ne sauraient pas l'entendre.

Croyances et expériences au surplus que nous interdisent divers décrets pontificaux.

La magnifique démonstration de M. l'abbé Gremaud fut applaudie comme elle le méritait par le nombreux auditoire qui l'avait écoutée.

Ce soir, mercredi, M. le docteur Garnier, médecin spécialiste de Berne, terminera la série des conférences sur la question spiritique par un exposé sur les « Médications psychologiques du subconscient ». Malgré le titre savant, nul doute que le distingué conférencier saura se mettre à la portée de l'auditoire populaire qui ira l'entendre.

Dans nos gares

La direction des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Jean Riedo, actuellement commis de gare de 1^{re} classe, à Fribourg, aux fonctions de chef de station de 1^{re} classe à Schmitzen en remplacement de M. Schaffner, transféré à Berne.

Obligations de l'Institut Sainte-Thérèse à la Verrerie

Dernièrement a eu lieu un tirage des numéros des obligations de l'emprunt en faveur de l'Institut Sainte-Thérèse, maison pour enfants retardés, à la Verrerie. Quelques-unes de ces obligations n'ont pas été retirées, notamment celles qui portent le n° 135, le n° 145, le n° 219, le n° 274, le n° 338, le n° 365. Les personnes qui sont en possession de ces obligations sont priées de les faire parvenir au bureau de charité à Fribourg, afin d'en obtenir le remboursement.

Il y a, d'autre part, encore quelques obligations de 100 francs disponibles. Les amis de l'Institut ne voudront pas manquer cette occasion de lui manifester sa sympathie.

DV
LA CHICORÉE

qui aujourd'hui encore est ce qu'il y a de plus fin et de meilleur pour faire un bon café.

Billets de fin de semaine sur les autobus

Les autobus introduiront, dès le 7 décembre et jusqu'au 18 mars 1934, les billets de fin de semaine, sur toutes leurs lignes.

Pendant cette période, les billets de simple course seront valables pour le retour gratuit. Leur durée de validité ira du samedi matin au lundi soir, le voyage d'aller ne pouvant toutefois être exécuté que le samedi ou le dimanche et le retour, le dimanche ou le lundi.

A l'occasion des fêtes, la validité des billets de fin de semaine d'hiver sera prolongée.

Nous sommes heureux de constater que les services d'autobus du canton de Fribourg font de sérieux efforts pour se mettre à la portée de chacun en mettant aussi les populations rurales au bénéfice des facilités de transport accordées jusqu'à maintenant à certaines relations seulement.

Indépendamment de ces facilités, les autobus mettront à la disposition du public, dès le 15 décembre, les billets collectifs pour sociétés et écoles comptant cinq personnes au minimum ou payant pour ce nombre.

Enfin, la taxe simple course appliquée au départ des stations de Bulle à destination de Fribourg, ou vice versa, a été ramenée à 4 fr. (6 fr. 50 pour l'aller et retour).

Cours de ski à la cabane d'Allières

On nous prie d'insérer :

Le Ski-Club Fribourg, très orienté sur la valeur incontestable de la région de la Berra pour les sports d'hiver, organise à sa nouvelle cabane d'Allières (altitude 1500 m.), un cours de ski, de vendredi 8 à dimanche 10 décembre.

Ce cours est placé sous la direction de M. Hefti, président. Les participants seront divisés en trois catégories suivant leur état de préparation soit : a) *débutants*, moniteur, M. Hefti, président ; b) *avancés*, moniteurs, MM. Benett et Fasel ; c) *coureurs*, moniteur, M. Macheret.

D'après le programme minutieusement préparé les exercices et les excursions remplissent la plus grande partie de la journée. En outre, des conférences, destinées à initier tous les participants aux mystères de ce sport hivernal, seront faites par le directeur du cours et contribueront à rendre le séjour à la Berra instructif, attrayant et profitable à tous. Prix du cours, 5 fr. : nourriture et taxes de cabane pour les trois jours, 10 fr. : billet Fribourg-La Roche et retour, 3 fr.

On peut s'inscrire jusqu'à ce soir, mercredi, à 18 h., aux magasins Huber et Mauroux-Sports.

Le gardien de la cabane se trouvera sur place durant toute la durée du cours, ce qui permettra aux participants de disposer entièrement de leur temps en vue de leur instruction.

Pour dimanche 10, la sainte messe est prévue au programme pour 9 h., au vénérable couvent de la Valsainte.

Le cours pourra donc être avantageusement suivi par des débutants et par des skieurs entraînés.

Un éboulement

Hier soir mardi, après 8 heures, un bloc de rochers de deux à trois mètres cubes s'est détaché de la falaise de la Sarine, au bas de la Grand'rue, pour tomber aux Grandes Rames, non loin de la cheminée de la grande conduite d'égout, construite dernièrement. Une petite hutte, appartenant à un maçon de la Neuveville, a été à moitié démolie.

BONA
EST UN BON APÉRITIF

Enfant grièvement blessé par un camion

A Léchelles, hier mardi, durant la récréation de l'après-midi, un jeune écolier, André Baumeier, âgé de sept ans, fils de M. Pierre Baumeier, employé aux Chemins de fer fédéraux, est allé se jeter contre un camion qui passait sur la route. Le malheureux fut grièvement blessé. On appela M. le docteur Lincio, de Payerne, qui ordonna le transfert de la petite victime à l'Hôpital cantonal, où on constata une fracture du crâne.

L'état du blessé est très grave.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle social d'études universelles. — Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence donnée par M. l'abbé Savoy, à l'Hôtel des Corporations : *Le libéralisme économique.*

Gerçures crevasses engelures

Trois affections de l'hiver que connaissent bien ceux qui ont la peau sensible ; fendillé, craquelé sous l'action du froid, l'épiderme est douloureux, irrité et les mains ne sont plus qu'une plaie informe.

Vous pouvez éviter les gerçures, crevasses et engelures des mains ; pour cela, vous n'avez qu'à prendre les quelques précautions suivantes : Ne pas vous laver les mains à l'eau froide, ensuite bien les essuyer, puis les enduire avec le Chéro-Miel Chéron.

Le Chéro-Miel Chéron, délicieuse gelée, agréablement parfumée, est incomparable pour préserver les mains des crevasses et des gerçures.

Le Chéro-Miel ne poisse pas, ne tache pas. Il s'emploie également pour les soins du visage ; il calme le feu du rasoir et prévient l'irritation de la peau.

En vente dans toutes les Parfumeries, Drogueries, Pharmacies, Grands Magasins

EXIGEZ Chéro-Miel chéron

Le tube : Fr. 1.—

grande pièce les abat-jour opaques, il regarda les fleurs à haute tige.

— Marc, prononça doucement sa mère.

— Maman ?

— Ta souffrance ne serait-elle pas moins lourde, si tu me demandais de la porter avec toi ?

Il ne répondit pas tout de suite ; mais à quoi bon cacher encore sa blessure ? Une mère ne devine-t-elle pas tout dès la première heure ?

— Tu as raison, prononça-t-il, accablé. Je souffre. Il vaut mieux que tu saches...

— Tu l'aimes, n'est-ce pas ?

— Définitivement.

— Pauvre petit...

— Et elle le sait, ce qui est pire.

— Tu as peur qu'elle n'aime ?

— Non, maman. Elle y est destinée. La fatalité a voulu que je ne lui inspire que la haine. Et c'est pour mieux l'assouvir qu'elle s'est fait aimer.

La vieille dame répéta, comme si elle ne pouvait saisir le vrai sens des mots :

— Qu'elle s'est fait aimer ?...

— Oui... Tout y a tendu... Après l'échec de sa petite machination avec Guy de Francoules, elle a remarqué qu'elle ne m'était pas indifférente. Elle en a joué. Oh ! pas de coquetterie. Des moyens très simples. Son intelligence, son talent. Même des accès de bonté... envers d'autres... Lorsqu'elle a été certaine d'avoir atteint son but, elle s'est démasquée... Te rappelles-tu, maman, ce qu'elle nous dit un jour, au sujet de la comédie que nous avions vue la veille ?

— Oui. Cette fois là j'ai eu peur...

Et au bout d'un long silence :

— Comment peux-tu affirmer les sentiments que tu lui portes ?

— Elle me les a dits, elle-même ! s'écria-t-il. Rien ne m'a été épargné. Habilement, elle m'a

mené jusqu'à l'aveu. Puis elle a éclaté de rire. Elle m'a jeté à la face qu'elle était vengée, bien vengée, et qu'elle se moquait de moi.

— C'est atroce, murmura Mme Brion.

Mais elle était aussi fortement trempée que son fils.

— Le remède ? demanda-t-elle presque aussitôt.

— Il n'y en a qu'un.

— Partir ?

— Oui.

— Je resterai auprès d'elle. Où iras-tu ?

— A Vienne. Un mois d'absence ne me guérira pas, mais suffira pour me soulager.

— Pendant ce mois, j'ai l'intuition que, du côté de del Pozzo, tout sera définitif.

— Pour cela aussi, il vaut mieux que je ne sois pas à Venise.

— Peux-tu t'absenter en ce moment ?

— Je suis bien secondé. La crise que nous traversons fait sommeiller mon industrie. L'épo que n'a jamais été aussi favorable à un voyage, qui sera en même temps un déplacement d'étude.

— Alors, Marc, pars, sans regarder en arrière. Tu es fort. C'est l'heure de le montrer.

— Demain soir, maman, je ne serai plus à Venise.

Elle l'embrassa et sortit, sachant qu'il avait besoin de rester seul et de penser.

DEUXIÈME PARTIE

IV

Il méditait encore lorsqu'il entendit le moteur du canot. Jeannille rentrait.

Il regarda la pendulette. Onze heures. La fête du Daniel ne s'était pas prolongée comme il le craignait.

La jeune fille monta d'un pas vif, qu'il entendait à peine.

— Pourrai-je jamais l'oublier ? murmura-t-il, le front dans les mains.

De très bonne heure il partit pour Murano.

Il revint avant le déjeuner, pendant lequel il dit :

— Jeannille, je vous confie à maman.

— Vous allez à la Riviera ou sur les montagnes ?

— En Autriche. J'ai besoin de vacances et aussi de solitude. Un tas de projets à mettre au point, dans le calme... Maman aura mon adresse. Vous lui ferez part de tous vos désirs. Vous savez qu'elle s'emploiera à vous être agréable.

— Je la sais bonne entre les meilleures, répondit-elle, spontanément, en tendant la main à la vieille dame. Je sais qu'elle aurait pu souvent se montrer sévère... que je le méritais.

Elle ne prononça plus une parole pendant le repas. Lorsqu'ils se levèrent, elle dit à Marc, sur le ton de la politesse la plus glaciale :

— Je vous souhaite un bon voyage... Il durera ?...

— Un mois entier... Bien des choses auront sans doute changé à Venise lorsque j'y reviendrai.

V

Jeannille se rendit vite compte que seuls son appétit de revanche et la fièvre du triomphe lui avaient rendu supportable la vieille maison silencieuse. Le départ de Marc lui enlevait la raison même de son séjour, le plaisir de suivre les étapes bien nettes de son plan. Malgré sa passion pour la musique, elle ne demeura plus une demi-heure devant le clavier.

Heureusement Sylvio del Pozzo, sans même se permettre une cour officielle, multipliait les occasions de se trouver auprès d'elle, et la pleine saison du Lido le favorisait. Il s'entourait d'un

cercle d'amis racés, intelligents, qui représentaient tous un travail ou un effort. Plusieurs avaient des femmes charmantes, des sœurs rieuses et jolies, dont Jeannille goûtait la société.

Bien que Sylvio n'eût pas risqué une déclaration, il était visible qu'il aimait la jeune Française, et n'attendait que l'instant propice pour demander sa main. De son côté, elle le traitait en ami, abordait en sa compagnie les sujets sérieux qu'on évite avec les indifférents. Ils avaient discuté longuement les incompatibilités que les races élèvent entre les caractères, le péril d'unions entre enfants de deux pays qui sont parents, certes, mais peuvent devenir un jour des frères ennemis. Avec une belle fougue, Sylvio niait qu'ils pussent séparer Français et Italiens.

— Je comprends, disait-il, qu'une Française n'épouse pas un Anglais. Anglo-Saxons et Gaulois ont des façons d'envisager la vie différentes. Rien de tel ne sépare les races latines. Elles comprennent l'amour de la même manière, et leurs modes d'existence ne varient pas, dans leurs principes fondamentaux.

Il préparait ainsi sa demande en mariage, qu'il retardait encore un peu parce que, précisément, Jeannille le déroutait, ne lui ayant fourni aucun indice qui permit de pressentir l'accueil réservé à son aveu. Trois semaines passèrent ainsi. Mme Brion ne parlait pas de son fils mais, durant les repas, les conversations entre les deux femmes étaient plus suivies, et comme délivrées d'une contrainte. Jeannille prouvait combien elle pouvait être charmante. Lorsqu'elle n'était pas invitée au Lido, elle prolongeait à plaisir les soirées auprès de la vieille dame.

Désormais, elle avait peur de la solitude.

(A suivre.)

Levée d'obligation de l'abstinence

Vendredi, à cause de la solennité de l'Immaculée Conception, l'usage de la viande est permis à tous les repas. Demain jeudi, vigile de la fête, il n'y a ni jeûne ni abstinence.

Remerciements

On nous écrit :

La recette du banc des écoles, à la foire de Saint-Nicolas, a été une agréable surprise. Elle s'est montée à la jolie somme de 465 fr qui sera répartie entre les trois œuvres scolaires : soupes scolaires, colonies de vacances, œuvre des galeches.

Ce succès, on peut l'attribuer d'abord à l'habileté de nos écoliers ; on s'est disputé leurs travaux si soignés et si réussis.

Ces aimables artisans ont dû sentir vivement la joie de donner de leurs loisirs pour secourir leurs camarades moins favorisés.

Un merci spécial est adressé aux élèves de l'Ecole secondaire des garçons ainsi qu'aux jeunes filles des cours professionnels de Gambach dont les travaux utiles ou artistiques ont trouvé de faciles acquéreurs.

Remercions aussi les parents dévoués pour leur collaboration si généreuse ; on peut leur en être d'autant plus redevables qu'ils sont souvent sollicités.

La gratitude de la commission des écoles s'adresse encore aux dévouées institutrices qui, chaque année avec le même empressement, organisent la vente et en assurent la réussite.

Des remerciements aussi au personnel de l'Edilité qui aménage si soigneusement le banc des écoles.

La générosité des acheteurs nombreux et fidèles qui s'intéressent aux œuvres scolaires est une marque de sympathie qui fait plaisir à la commission scolaire.

RADIO

Jeudi, 7 décembre

Radio Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, Fridolin et son copain. 16 h., émission commune, récital de chant et piano par les élèves du Conservatoire de Genève. 16 h. 30, concert par l'Orchestre Radio Suisse romande, direction M. Echenard. 18 h., Menuiserie-ébénisterie, histoire du métier, par M. François Grand. 18 h. 30, Vient de paraître, chronique des livres nouveaux. 18 h. 55, informations touristiques. 19 h. 5, L'écran sur disques, par M. Jean Hennard. 19 h. 30, Le pou de San José, ennemi futur de nos vergers, par M. Paul Zimmermann, Dr ès sciences naturelles, à Fribourg. 20 h., récital de piano, par M. Jean Koella, professeur au Conservatoire de Lausanne. 20 h. 30, Françoise, comédie musicale en trois actes de Robert Valaire, musique de Léo Daniderff.

Radio Suisse allemande

12 h. 5, concert par l'Orchestre Radio Suisse allemande. 15 h. 30, mélodies d'opérettes d'Offenbach (gramophone). 16 h., programme de Radio Suisse romande. 19 h. 5, concert récréatif par l'Orchestre Radio Suisse allemande. 20 h. 30, récital de piano, par Hélène Meister.

Radio Suisse italienne

12 h. 5, concert par le jazz du Radio-Orchestre. 19 h. 35, musique de chambre. 21 h. 30, Terzetto romantico.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 20 h. 5, une heure variée Langenberg (Cologne), 20 h. 10, musique du soir. Stuttgart (Mublacker), 13 h. 35, concert par l'orchestre de la station. Londres (Daventry), 17 h. 5, concert d'orchestre, relayé de Birmingham. Londres régional, 19 h. 30, concert par le sextuor Victor Olof. 20 h. 30, concert par fanfare militaire. Vienne, 19 h., concert par l'Orchestre symphonique de Vienne. 20 h. 45, concert récréatif. Radio Paris, 21 h., théâtre : Jules César, de Shakespeare, avec le concours de M. Georges Colin et sa compagnie. Strasbourg, 21 h. 30, soirée variée. Radio Luxembourg, 17 h. 25, récital de violon. 20 h., concert d'orchestre symphonique.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 10 à 11 h. 30, Francfort, nouvelles et disques. 11 h. 30 à 12 h. 28, Lille, concert d'orchestre. 14 h. à 14 h. 30, Lyon la Doua, Pour madame, soins de beauté, mode, éducation. 14 h. 30 à 15 h. 58, Lyon la Doua, radio concert.

Publications nouvelles

P. Saint-Quay. — Vivre ou se laisser vivre ? Conseils aux jeunes gens, avec une lettre de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique. 3^{me} édition, ouvrage couronné par l'Académie française. In-12 de XI 326 pages, 10 fr. : franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^{me}.

Ces conseils s'adressent tout particulièrement aux jeunes gens de la classe moyenne, qui, plus que des ouvriers, ne sont pas des maîtres et tiennent dans les ateliers, les magasins, les bureaux, une place qui a son importance. L'auteur les a vus dans les patronages, il les connaît à fond, il les aime passionnément. Il sait les dangers qu'ils courent et les ressources dont ils disposent pour les éviter. Aussi, dans ses conseils, tout est net, précis, vécu, prenant. Par suite de l'éducation et du milieu, ces âmes sont portées à ne songer qu'à elles-mêmes, à se laisser éblouir facilement, à s'effrayer de tout et de tous, à manquer de cet idéal élevé qui sauve-

garde la dignité de la vie, la fierté et l'indépendance du caractère. Pour corriger ce déficit, il les prémunit contre les concessions dangereuses, il leur met sans cesse sous les yeux les sublimes de l'idéal chrétien, il les pousse à vivre intégralement leur vie de catholiques, avec prière et communion fréquente ; il les engage surtout à se faire apôtres, par l'exemple toujours, par la parole quand ils le peuvent, en toute occasion par le souci de l'âme à gagner, chaque jour recommandée à Dieu qui seul peut la sauver. En faisant ainsi, ils ne se laisseront pas vivre, ils vivront la vie vraie et seront eux-mêmes des sources de vie dans leur famille et dans la société. A répandre et à mettre entre toutes les mains de ceux qui s'intéressent à la formation chrétienne de notre jeunesse.



La parenté de

Monsieur l'abbé Fabien Guillet

révérend chapelain de Belfaux depuis 50 ans

fait part de son décès, survenu à l'hôpital des Bourgeois de Fribourg, le 5 décembre, à 9 h.

L'office d'enterrement aura lieu à la chapelle de l'Hôpital, jeudi, 7 décembre, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le curé de Belfaux
Le conseil paroissial de Belfaux

font part de la douloureuse perte de

Monsieur l'abbé Fabien Guillet

Révérend chapelain de Belfaux

pieusement décédé le 5 décembre, à l'Hôpital des bourgeois de Fribourg, après 50 ans de ministère dans la paroisse.

L'office d'enterrement aura lieu, selon la volonté du défunt, à la chapelle de l'Hôpital, jeudi, 7 décembre, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

Un office de septième sera célébré à l'église de Belfaux, mercredi 13 décembre, à 9 heures.



Les Sociétés paroissiales de Belfaux
La Société de chant
La Fanfare « La Lyre »
La Société de Tir
« Les patriotes des Bords de la Sonnaz »

font part du décès de

Monsieur l'abbé Fabien Guillet

chapelain de Belfaux depuis 50 ans

Les funérailles auront lieu à la chapelle de l'Hôpital des bourgeois de Fribourg, jeudi 7 décembre, à 9 h. 30.

A VENDRE

au plus offrant, un STOCK de

30 paires souliers

pour hommes, jeunes gens et enfants.
S'adresser : C. CAMELLO, ROMONT.



Le Doyen et les Prêtres
du décanat de la Sainte-Croix

font part du décès de

Monsieur l'abbé Fabien Guillet

Révérend chapelain de Belfaux

pieusement décédé à l'Hôpital des bourgeois de Fribourg, le 5 décembre, à l'âge de 75 ans.

L'office d'enterrement aura lieu à la chapelle de l'Hôpital, jeudi 7 décembre, à 9 h. 30.



La famille de Pierre Monney, de Pont, et la famille Julmy, ainsi que les familles alliées, font part du décès de leur bien-aimée parente

Madame Caroline MONNEY

née Julmy, veuve de Pierre,
tertiaire de Saint-François

décédée à Fribourg, le 4 décembre, à l'âge de 70 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Nicolas, à Fribourg, jeudi, 7 décembre, à 9 h. 1/4 du matin. Départ du convoi funèbre de l'Hôpital cantonal, à 9 heures.

Suivant le désir de la défunte, on est prié de ne donner ni fleurs ni couronnes.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Pierre WEBER

née Marie Kolly

sera célébré jeudi 7 décembre, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

De superbes prix pour les loto sont
Les COUSSINS (dep. Fr. 3.-)

et les couvertures-piquées
que l'on trouve encore en grand choix dans la

LIQUIDATION TOTALE

pour cause de cessation de commerce
Fr. Bopp, ameublements
Rue du Tir, 8.

Almanachs pour 1934

Almanach catholique de la Suisse française	Fr. 0.90
Mon almanach	» 0.40
Almanach du Valais	» 0.80
Almanach catholique du Jura	» 0.70
Almanach du Jura	» 0.60
Almanach des petits amis de l'Enfant Jésus	» 0.50
Almanach de la famille laborieuse	» 0.50
Almanach des mères chrétiennes	» 0.50
Almanach du propagateur des trois Ave Maria	» 0.50
Almanach du Croisé	» 0.45
Almanach de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus	» 0.70
Almanach de Notre-Dame de Lourdes	» 0.70
Almanach de saint François	» 0.70
Almanach de Notre-Dame du Sacré-Cœur	» 0.70
Almanach du Pèlerin	» 0.70
Almanach franciscain	» 0.80
Almanach des Annales de Sainte Thérèse de Lisieux	» 0.90
Almanach Hachette, broché	» 1.50
Almanach Hachette, relié	» 1.90
Almanach Vermot	» 2.20

Aux Librairies Saint-Paul

CAPITALE

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
LES DEUX DERNIÈRES REPRESENTATIONS DU FORMIDABLE FILM
KING - KONG

Vendredi : Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
UN NOUVEAU CHEF-D'ŒUVRE
avec LA MATERNELLE
MADELEINE RENAUD ET DES GOSSES

Téléph. 1300

WIDNER

Le réjouir que ce soit l'hiver ?
Pourquoi pas ? Chacun doit évidemment s'en réjouir. Rien de plus sain que l'air vif de l'hiver. Mais il faut être prudent, se veiller chaudement et laisser fondre journellement dans la bouche 2 à 3 pastilles LAKEROL, recommandées par les médecins, ce qui protège vos organes vocaux et respiratoires et les pires frimas ne vous feront aucun mal.
LAKEROL
Emballage carton fr. 60
Boîte métal fr. 1.-

Pour le sport et la montagne
Le plus riche assortiment

chemises sport, coton, laine ou soie, pullovers avec fermetures éclair dernière création
écharpes laine ou soie, gants laine, qualité extra solide, gants peau fourrés, tirettes, bas sport ou golf dernier cri, chaussettes laine pour ski, irrétrécissables, en

camisoles, caleçons, combinaisons pant. pour dames et messieurs, coton, mi-laine, laine, soie, bretelles, jarretelles et ceintures se trouvent chez

Charles COMTE
chemisier spécialiste
qui peut mieux que tout autre vous offrir un choix si complet dans les articles indiqués ci-dessus. 39-11

Au comptant escompte 5 % ou timbres escompte

Articles nouveaux et aux derniers prix du jour.

Boucherie du Stalden 5
G. HOFSTETTER

Viande à saucisses sans os, le kg. 1.40
Viande pour fumer extra le kg. 1.40
par 50 kg.

Se recommande.

15668

COUPONS - WEISSENBACH

Lainages - Soieries - Velours - Divers



Prix de BRADERIE

Bonnes pêches, grande baisse !!



Poissons frais - Volaille

JEUDI ET SAMEDI

Grande vente, attention à mes PRIX!!!

Profitez! 1^{re} fraîcheur Profitez!

la livre		la livre	
CABILLAUD d'Islande	0.80	LIEVRE entier	1.30
CABILLAUD danois	1.—	LIEVRES dépouillés	1.50
FILET de cabillaud	1.—	CIVET de lièvre	1.80
FILET danois	1.20	CIVET de chevreuil	1.80
COLIN français	1.80	POULETS du Jura	1.80
BONDELLES vidées	1.80	POULETS de Bruxelles	2.—
FERRAS vidés	2.—	POULETS du pays	2.—
SOLES, portions	1.50	CANETONS de Bresse	2.—
SAUMON frais	1.90	POULETS de Bresse	2.80

ESCARGOTS préparés et cuisses de grenouilles 1.20 la douzaine.
 POULETS, POULARDES, véritables Bourg en Bresse
 Pour les personnes éloignées, prière de se servir, le samedi, place de l'Hôtel de ville.
 Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

Le bureau de placement

F. A. V.

cherche tout de suite : plusieurs filles de cuisine et office ; quelques bonnes à tout faire ; personnes d'un certain âge pour l'entretien du ménage ; 1 jeune fille pour bureau et magasin ; 1 cuisinière ; 1 jardinier.



Nos bons BAS

sont réassortis dans toutes les teintes et qualités.
 Soie avec coton, renforcés 1.80
 Laine ou soie 2.—
 Soie artificielle Lavable, matle 3.30
 Aux Corsels élégants
 69, Rue de Lausanne FRIBOURG

Pension

Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence, vacances. 141-2

GIVISIEZ (arrêt du train)

A vendre une belle

pouliche

de 16 mois. — S'adresser sous chiffres P 41320 F, à Publicitas, Fribourg.

Citroën

conduite intérieure, 4 portes, freins sur les 4 roues, très bon état, révisée : Fr. 850.—, chez Daler Frères, Route Neuve, 4. 51-10

Mag. Mod.

Au Magasin Moderne

Pérolles, 22

M^{me} E. Reeb-Chalton

Les beaux mouchoirs

de fil, en toile de macco, les jolis genres à bords fantaisie, pour dames, pour messieurs, pour enfants.
 Immense choix.
 Ravissants emballages pour cadeaux.

PRIX TRÈS BAS.

SERVICE D'ESCOMPTE

5 %

Jeune fille

honnête et soigneuse demandée comme aide-ménagère dans bonne famille. Pressant. 15659
 Ecrire et envoyer certificats à M^{me} Crosetti, à Biberist (Soleure).

Jeune fille

sérieuse et honnête, est demandée dans un café de campagne, pour aider au ménage et servir au café. Entrée à Noël.
 S'adresser sous chiffres P 15670 F, à Publicitas, Fribourg.

MARRONS

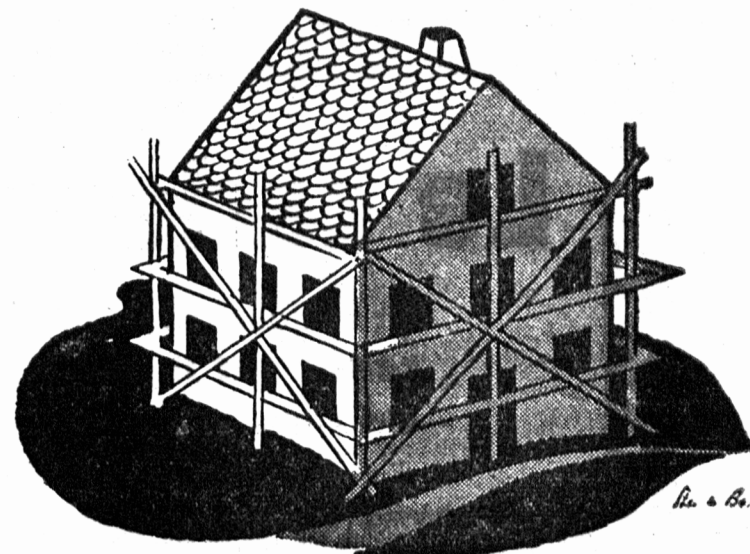
verts, de choix, à Fr. 0.26 par kg. Noix nouvelles, à Fr. 0.68 par kg.
 A. Lutini, Export. Arbedo (Tessin). 1204-4

ON DEMANDE chef de dépôt

pour le classement et la manutention des bois. Entrée tout de suite Adresser offres à Menuiserie Albert Held & Cie, S. A., Montreux. 7838 M

Mécanicien

auto est demandé pour tout de suite ou à convenir. Tournage et permis de conduire sont exigés. Personne pas capable s'abstenir de faire offres. Bons gages.
 S'adresser à Case postale 31, Payerne



Si vous faites bâtir une maison, soyez prudent!

Gare aux fausses économies! Dans le domaine des installations d'eau chaude, du boiler surtout! Vous tenez à ce que tout fonctionne des années durant à votre entière satisfaction. Ce n'est possible qu'avec un appareil compris et fabriqué de manière irréprochable. Un boiler bon marché peut présenter avantageusement, mais il ne saurait demeurer longtemps apte à sa tâche. Payer 50 francs de moins à l'achat, la belle épargne si la chaudière est plus mince, les corps de chauffe d'une matière défectueuse et le fonctionnement des appareils interrupteurs et de sûreté irrégulier! C'est de l'argent jeté par la fenêtre car, au bout de quelques années, il faudra remplacer le boiler. Non! Voyez vous, un tel achat doit être réfléchi. Choisissez une marque de qualité éprouvée, optez pour

La marque de confiance

Cumulus

Des centaines de milliers de personnes utilisent journellement l'eau chaude courante que leur fournissent immanquablement les Cumulus. Les boilers de ce nom assurent leur service des dizaines d'années durant. Outre le modèle standard de qualité connue, nous produisons depuis plusieurs années „un boiler Cumulus garanti de la rouille" dont la chaudière est absolument inoxydable.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. les Installateurs ainsi qu'aux Services électriques — ou directement à

FR. SAUTER S. A., Fabrique d'appareils électr., BALE
 Bureau technique de Genève: 25, Bd. Georges-Favon

8.80

SOULIERS Charleston

noir, brun verni, Nos 35-42 Fr. 8.80



Kurth
 Fribourg

Tailleuse diplômée

cherche place chez un tailleur ou tailleur pour hommes, pour se perfectionner.
 S'adr. sous P 41325 F, à Publicitas, Fribourg.

Trouvé

un bracelet en or. — Le réclamer à M^{me} Roggo, Neuveville, 103, 41326 Fribourg.

Soyez tous à l'écoute

Joué le soir, à 19 h. 05

RADIO SOTTENS transmettra un reportage sensationnel sur

La guerre des valse

la nouvelle grande opérette viennoise.

SÉCURITÉ

de

90 %

Contre la confusion ou pour éviter la perte de votre

Porte-Plume réservoir faites faire

LA

GRAVURE

de votre NOM



En caractère d'impression Fr. 1.—

Votre signature Fr. 1.50

En cas d'achat d'un PORTE-PLUME, moitié prix

LIBRAIRIE SAINT-PAUL, 38, Pérolles - FRIBOURG

Le cadeau qui vient du cœur

est toujours apprécié. Aucun n'exprimera mieux l'affectueuse sollicitude, que le don d'une **assurance sur la vie**. Qu'il vienne du mari, des parents, du fiancé, d'un parrain généreux, il atteste une affection qui voit plus loin que les jours heureux. C'est un cadeau fait pour la vie entière.

A vendre pour raison de santé Café - Restaurant

situé dans localité industrielle du canton, comprenant : café, salle à manger, plusieurs appartements, grand jardin, jeu de quilles, etc.
Bonne clientèle, beau rapport, affaire d'avenir.
S'adresser : MM. Reichlen & C^e, BULLE.

La Phoslarine Pestalozzi

Le meilleur aliment des enfants !
Le déjeuner fortifiant des adultes
Facilite la dentition et la formation des os.
La gr. bt 2.25 En pharm. drog., épïc.

Si vous voulez une bonne installation de

Chauffage central

aux meilleures conditions
adressez-vous à la maison

A. BAERISWYL

Criblet, 1 Tél. 15.65

Chauffages centraux de tous systèmes

Installations sanitaires —
Brûleurs à mazout —
Révisions —
Transformations —
Réparations —

LOCATION

de

l'Hôtel de ville de Bulle

Samedi 16 décembre 1933, dès 2 heures de l'après-midi, la commune de Bulle mettra son Hôtel de Ville en location, par voie de mises publiques, qui auront lieu au 1^{er} étage de l'établissement.

L'Hôtel de Ville de Bulle abrite les bureaux de la ville, ceux de la Justice de paix, du Registre foncier, etc.

Il comprend, de plus, une grande salle et un local de répétitions pour les sociétés locales, ainsi qu'une écurie à chevaux pour la débridée.

Cet établissement, situé au centre de la ville et des affaires, offre de gros avantages pour tout preneur actif et sérieux. 1.50 B

Entrée en jouissance : 1^{er} septembre 1934.
Les conditions sont déposées au Secrétariat communal, où chacun peut les consulter.

Le Conseil communal.

ON DEMANDE

pour Noël, jeune homme sachant traire comme

Domestique

S'adr. sous P 15633 F., à Publicitas, Fribourg.

On cherche

UN APPARTEMENT

de 4 chambres et cuisine, cave et galetas, à la Neuveville ou à la Planche, le plus vite possible.
S'adresser Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15655 F.

A LOUER

un APPARTEMENT de 3 chambres, cuisine, cave et grand jardin.
S'adresser à Joseph Brügger-Kasteler, à Marly-le-Grand. 15628

Un chien

noir, avec taches blanches, s'est réfugié chez Louis Remy, à Neyruz (canton Fribourg). — Le réclamer contre remboursement des frais. 15653

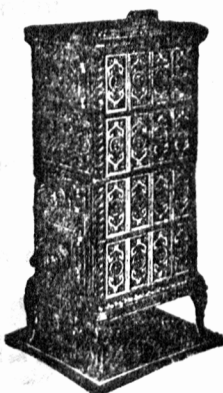
ON DEMANDE jeune fille

pour aider au ménage et à la cuisine. 15654
Café Gambrinus, Le Locle.

A LOUER un beau

Logement

de 3 chambres, avec balcon, cuisine, cave, buanderie, bûcher et jardin, à la place de la Gare, à Courtepin.
Se renseigner chez G. Reutsch, Cordast, ou Buffet de la Gare. 15630



Fourneaux, calorifères

depuis Fr. 15.—
Tuyaux - coudes
E. WASSMER S. A.
Fribourg. 47 22

Chanson du pays!...

Les armaillis de Colombe
Se lèvent tôt dans leurs chalets 227
Le dimanche et les jours de fête
Ils sirotent leur « Diablerets ».

Si vous avez besoin

de

charbons

du

bois

téléphonez au

771

C. EGGIMANN

Pérolles, 9
Vous serez VITE et BIEN SERVI

Il n'est livré que de la marchandise sèche et de 1^{re} qualité. 115 3

1934

GRAND CHOIX d'Agendas de bureaux

longs et in 8°

Agendas de poche

en peau, en toile et toile cirée

Agenda commercial 1934

Aux Librairies Saint-Paul Fribourg



EN VENTE

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

VILLE DE FRIBOURG Enlèvement des balayures

Le public des quartiers d'Alt, du Bourg et du Schœnberg est avisé que les balayures seront enlevées le jeudi 7 décembre 1933, en lieu et place du vendredi 8 décembre 33, jour de l'Immaculée Conception. 15.656

Direction de l'Édilité.

Etude de comptabilités commerciales

E. DOUSSE FRIBOURG

rue du Tir, 6 (Hôtel des Corporations)

Organisation et réorganisation de comptabilités
Tenue des livres : périodique ou temporaire selon entente.

Recouvrement de créances — Expertises — Gérances — Locations — Liquidations fonds de commerce. — Bilans et comptes Profits & Pertes

Prix modérés Discretion stricte

TRANSPORTS PAR CAMION

8 à 10 Tonnes

Fribourg - Genève

&

Genève - Fribourg

vers le 10-15 décembre

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

S'adresser : Maison LANG-GUYER, téléphone 213, Fribourg. 15604

Mises de bois

Le samedi, 9 décembre prochain, la commune de Villars-sur-Glâne exposera en vente, par voie d'enchères publiques, dans la forêt communale des Côtes (près du Pont de la Glâne) : 20 moulés de hêtre et sapin et 18 tas de branches.

Rendez-vous des miseurs, à 13 h. 1/2, au Pont de la Glâne.

Villars-sur-Glâne, le 27 novembre 1933. 15507

LE CONSEIL COMMUNAL.

Une révélation pour la ménagère!



Prêts à la minute, ils évitent du travail et toute perte de temps.

Quel précieux secours pour la ménagère, surtout en cas de visite inattendue!

Chaque ménage devrait donc toujours en avoir quelques boîtes en réserve.

Fabrique de Conserve Seethal S. A., Seon (Arg.)

BONS VINS

et l'Épicerie fine

s'achètent dans les Magasins

Ch. Petitpierre S. A.

Maison fondée en 1826

Pour les fêtes de fin d'année

SALAMI EXTRA :

Salami du Tessin (à la mode Milanaise), Fr. 4.50 par kg. Salametti extra, 4.60 par kg. Mortadelle de Bologne, 3.50 par kg. Viande des Grisons extra (séchée), 7.— par kg. Jambons (sans os), 6.40 par kg. Saucisses de porc, 2.50 par kg., contre remboursement. Fabrique de Salami CASAGRANDE Frères, Pregassona 1045-1 (Lugano).

Un vœu exaucé pour Noël

Jolis gants laine, tricotés, avec hauts parements, extra chics

2.80 4.80

Gants fourrés avec ou sans fourrure 5.50 12.30

Aux Corsets élégants

69, rue de Lausanne FRIBOURG Tél. 11.11 137-8

Vente aux enchères publiques de bétail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Cottens, le mercredi 13 décembre 1933, dès 1 h. 1/2 de l'après-midi, tout son bétail, savoir : 2 juments de 5 à 7 ans, de toute confiance, 12 vaches portantes et fraîches vélées, 2 génisses portantes, 3 génisses non portantes, ainsi que 2 veaux. Le bétail est pie rouge. 15621

L'exposant : Léon MARGUERON.

Vente juridique

de BONNETERIE, MERCERIE, et ARTICLES DE BAZAR

Le lundi 11 décembre 1933, à 13 h. 1/2, à la salle des ventes, Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant, une grande quantité d'articles pour hommes, dames et enfants, soit : gilets, pullovers, camisoles, caleçons, combinaisons, bas, socquettes, chaussettes, gants, bretelles, lacets de souliers, articles pour bébés, peignes, peignettes, cravates, rubans, etc. 15660

Office des faillites de la Sarine.

Nouvelles facilités de transport sur les Autobus C. E. G.

Introduction des billets de fin de semaines d'hiver dès le 7 décembre prochain au 18 mars 1934, sur toutes les lignes.

Nouveaux billets collectifs pour Sociétés et Ecoles à partir de 5 personnes ou payant pour ce nombre. Ces billets sont délivrés pour n'importe quel parcours simple course, aller et retour ou circulaire.

Réduction de la taxe simple course au départ de Bulle à destination de Fribourg ou vice versa, dès le 7 décembre prochain.

Billets de simple course, Fr. 4.— et aller et retour, Fr. 6.50.

Pour renseignements, lire le communiqué. 15658

Direction C. E. G.